

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

DIMANCHE
22
JUN 1924

Seizième année. — N° 5.599
ALONNEMENTS:
Nievre et lim.tr... 44.00 25.00 13.00
Autres départem... 52.00 28.00 15.00
Union postale... 82.00 43.00 22.00
TELEPHONE: 2-47 & 2-19

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 57

Le Centre est en fête

Aujourd'hui, à Nevers, grand meeting d'aviation et fête du Parc.
A Bourges: Deuxième journée de la foire-exposition.
A Vichy: fête des fleurs.
Dimanche prochain, 29, allez à Château-Chinon

Le Midi bouge! L'hymne languedocien, Aquelou Montagnos accueille M. Doumergue à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Mais c'est en bon français que furent échangés les souhaits à l'occasion du nouveau septennat

Paris, 21 juin. — La tradition veut que le chef de l'Etat, reçoive au début de son septennat, l'hommage de la ville de Paris, au cours d'une cérémonie spécialement organisée en son honneur.
Or, par cet après-midi ensoleillé, le premier de l'été 1924, la Maison communale avait retrouvé son aspect des grandes fêtes, trophées tricolores à toutes les fenêtres et à toutes les portes; les annexes qui font face au bâtiment principal sont pareillement décorées.

La foule est en houstaste

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, de nombreux Parisiens et Banlieusards se massaient.
Il est près de 10 heures. Cette foule, entourée, et non maintenue, par le service d'ordre, ou plutôt par le service d'honneur, attend patiemment l'instant où la voiture du Président va apparaître par la rue de Rivoli. Et voilà l'escorte des gardes républicains en grande tenue, chevaux fringants, trompettes sonores.

La masse populaire s'agite à peine, mais de tout part le cri de Vive Doumergue! Vive le Président! est répété mille fois, comme une fanfare.
Dans le landau à deux chevaux, précédé du piqueur de l'Élysée, M. Doumergue, dont la ville et souriante figure, à tout de suite conquis le peuple de Paris, répond à ces ovations enthousiastes.

Le Président salue du chapeau, de la main et des yeux.
Dès les tambours et clairons de la Garde Républicaine, groupés dans la cour du Nord du Palais municipal battent et sonnent aux champs.

M. Doumergue gravit les marches de la salle St-Jean.
La foule, dehors, réclame toujours.
Le président de la République a véritablement gagné son cœur.

La cérémonie

Le président du Conseil municipal de Paris, le préfet de la Seine, le président du Conseil général et les membres du bureau des deux Assemblées accueillent, au seuil de l'Hôtel-de-Ville, le président de la République. Des souhaits de bienvenue, teintés d'émotion sincère, sont échangés, tandis que la musique militaire, placée dans la salle St-Jean, décorée de trophées de guerre, joue la Marseillaise.

Là, les habits barrés du cordon rouge, ornés de plaques éblouissantes de médailles militaires forment un ensemble vraiment impressionnant. Presque tous les membres du Gouvernement sont là. M. Justin Godart, René Renoult, Quilès, de Moro Giarferi, etc... M. Painlevé, président de la Chambre et M. de Selves, président du Sénat, sont présents également.

M. Alexandre Israël, secrétaire général de la présidence du Conseil, représente M. Herriot actuellement à Londres. On remarque enfin MM. François-Marsal, Colson, vice-président du Conseil d'Etat, André, premier président à la cour d'appel, la plupart des parlementaires du département de la Seine et les membres du conseil municipal, le conseil général.

Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, s'était excusé, retenu par une inspection à l'armée du Rhin.

L'hymne... méridional

Le cortège sans tarder gravit les degrés de l'escalier d'honneur et arrive au salon Roll, où les membres du conseil municipal sont réunis. Le président se fait présenter les édités de Paris. On traverse ensuite le salon Bonis et la salle des fêtes.

Dans la salle des fêtes, M. Doumergue s'attarde à écouter les chœurs dirigés par M. Bussor, qui chantent avec chaleur l'hymne méridional « Aquelou Montagnos » et de la région languedocienne.

C'est dans ce milieu que j'ai puisé mes idées démocratiques et apprises celles qui servent au service également la France, je continuerai à consacrer toutes mes forces à la Patrie et à la République. Et c'est pour moi une profonde satisfaction que de la répéter ici, au cœur de la grande capitale généreuse, humaine et pacifique, dans cet hôtel de ville dont l'histoire glorieuse est si étroitement liée à celle de la nation et de la démocratie.

Un toast chaleureux est porté en l'honneur de M. Doumergue par le président du conseil municipal de Paris. La cérémonie officielle prend fin au milieu de nouvelles acclamations. Le cortège quitte la salle de l'Hôtel-de-Ville.

LES OUVRIERS BOULANGERS NE VEULENT PLUS TRAVAILLER DE NUIT

Paris, 21 juin. — M. Justin Godard, ministre du Travail, a reçu, ce matin, une délégation, composée de MM. Bocelle, secrétaire de la Fédération de l'alimentation; Lichon, trésorier, et Launay, du syndicat des ouvriers boulangers de la région parisienne.

Les délégués ont fait connaître au ministre qu'ils ont saisi leurs patrons d'un cahier de revendications portant sur l'application des lois sociales, les repas hebdomadaires, le travail de nuit et le relèvement des salaires de base votés en juillet 1920 qui ne correspondrait plus à la situation actuelle.

Le ministre a informé les délégués de son intention de convoquer les représentants de la chambre syndicale patronale en vue d'arriver à un accord entre les parties. M. Justin Godard fera part de sa démarche au syndicat afin que ce groupement puisse en informer ses adhérents à l'assemblée convoquée pour mardi soir.

UNE JOLIE TOILETTE
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE



La première étape du Tour de France cycliste

Hier 325 coureurs ont entrepris les 381 kilomètres de Paris-Le Havre par Amiens-Abbeville

Paris, 22 juin. — A 0 h. 45, ce matin, a été donné le départ du 18^e Tour de France cycliste.
Six nations y sont représentées. 320 coureurs y prennent part.

Les coureurs

Le peloton des champions de ceux dont les noms sont écrits avec enthousiasme tout au long de la route, groupe quarante-quatre « témoins », dont une dizaine peuvent prétendre sérieusement à la victoire.
Côté français: les frères Pélissier, Henri, l'aîné, qui gagna l'année dernière, s'est visiblement réservé pour la grande épreuve. Il n'a pas couru Bordeaux-Paris, il a abandonné dans Paris-Bruxelles pour ne pas se fatiguer. C'est un tacticien de premier ordre.

Henri Suter, qui représente la Suisse, sera bien classé au début, mais la course lui paraîtra longue. De France, le Luxembourgeois, on ne peut dire encore s'il est l'homme du Tour. Les Italiens, nombreux cette année, joueront sans doute un rôle important et il sera curieux de voir ce qui pourrera faire ceux venus d'Italie contre leur compatriote Bottechia, qui s'est révélé en France.

Restent les Belges. Ce sont toujours les mêmes, plus durs à la peine que rapides, tenaces et terriblement doués athlétiquement. Motin, le plus résistant de tous les coureurs cyclistes, n'a jamais pu gagner le tour de France; mais Thys l'a enlevé trois fois. Lambot, deux et Scieur une. Masson, qui n'a pas été favorisé cette année, voudra se rattraper. Seiller, bonificateur de sa régularité, Lucien Bayso, sera parmi les plus redoutables du lot. Heuschman peut toujours gagner. Dejonghe est trop irrégulier pour réussir. Tibergheien, grimpeur émérite, et acrobate vertigineux dans les descentes, se fatigera son succès habituel.

Un pronostic est à peu près impossible, mais la grande victoire finale sera vraisemblablement circonscrite entre Henri Pélissier, Thys, Alavoine, Bottechia, Masson et peut-être Brunero et Enriei.

La première étape Paris-Le Havre, 381 kilomètres

Voici les principaux points et l'horaire probable:

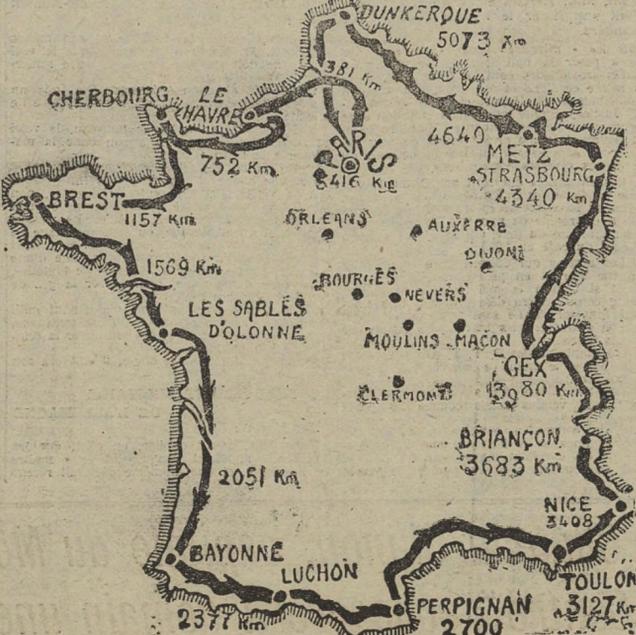
Paris	2 h. 00
Clermont (22 kil.)	4 h. 25
Montdidier (107 kil.)	6 h. 10
Amiens (175 kil.)	7 h. 55
Abbeville (187 kil.)	9 h. 10
Dieppe (252 kil.)	11 h. 40
Saint-Valéry (280 kil.)	13 h. 00
Fécamp (328 kil.)	14 h. 30
Le Havre (381 kil.)	16 h. 20

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

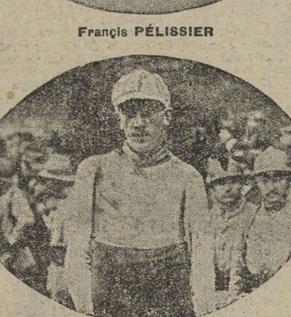
Paris, 21 juin. — Temps probable pour la région parisienne. — Assez beau temps, vent faible, variable, ciel nuageux avec quelques éclaircies, brumeux le matin, température nocturne stationnaire, diurne en hausse, minimum de température environ 10°.

Pour le Centre. — Beau temps, vent variable à E. 3 à 5 mètres, ciel peu nuageux, brume le matin, température en hausse, température minimum environ 10°.

Pour le Massif central. — Beau temps, vent variable à E. 3 à 5 mètres, ciel nuageux avec brume le matin, température nocturne en baisse et diurne en hausse, température minimum environ 9°.



Cette carte hachurée au fur et à mesure des étapes, donnera aux lecteurs au courant du « Tour de France »



M. MUSSOLINI VA CONVOQUER LA CHAMBRE ITALIENNE

Il précisera son attitude dans l'affaire Matteotti

Rome, 21 juin. — Le gouvernement, qui a gardé le silence, ces jours-ci, pour laisser librement la justice accomplir sa tâche, va sortir de la réserve au Sénat, le 24 de ce mois, et au Palais de Venise, le 25 juin, devant la majorité de la Chambre convoquée expressément à cet effet.
On sait déjà que les déclarations de M. Mussolini sont destinées à répondre aux attaques de l'opposition et à préciser l'attitude du gouvernement.

Dumini aurait fait des aveux

Suivant le « Messagero », Dumini aurait avoué avoir participé à l'assassinat du député Matteotti avec quatre autres agresseurs.

Après le crime, l'auto transportant le cadavre aurait continué sa course jusqu'au lac Vico, où le cadavre aurait été déposé derrière une haie.

Dumini aurait ensuite étudié, avec Filippelli, le moyen de faire disparaître le corps qui aurait été brûlé.

M. Herriot est depuis hier aux Chequers

Londres, 21 juin. — M. Herriot, accompagné de MM. Perretti della Rocca et Bergery, chef de son cabinet, ainsi que de M. Camerlynck, est arrivé à 18 heures 35 à la gare de Victoria.

Il a été reçu par le colonel Waterhouse, représentant M. Mac Donald, le comte de Saint-Alphons et M. de Montfle.

M. Herriot et sa suite sont partis en automobile pour les Chequers.

Bruxelles prépare la réception de M. Herriot

Bruxelles, 21 juin. — M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, a reçu dans la soirée d'hier, M. Herbet, notre ambassadeur à Bruxelles, avec lequel il s'est entretenu du voyage du Premier ministre français.

Lundi soir, l'ambassadeur de France offrira un dîner en l'honneur de M. Herriot, MM. Theunis et Hymans y assisteront.

Une campagne d'intimidation se dessine en Allemagne contre le contrôle militaire

Berlin, 21 juin. — Le correspondant du « New York Herald » déclare tenir de source autorisée que les autorités militaires allemandes insistent pour le rejet de la note concernant le contrôle militaire allié. Quelques officiers supérieurs menacent dans le cas contraire, de démissionner.

D'autre part, tous les membres du cabinet sont en faveur de l'acceptation de la note, craignant que son rejet ne compromette le règlement des réparations et ne provoque de nouvelles complications internationales graves.

Dans le cas où le gouvernement accepterait la demande des Alliés, les nationalistes projettent une interpellation au Reichstag afin de provoquer des débats et un vote de confiance. Ils espèrent obtenir l'appui de l'alle conservatrice du parti populiste et celui du parti populaire bavarois, de manière à forcer le gouvernement à démissionner.

Le « New York Herald » ajoute que si le gouvernement ne parvient pas à faire accepter par le Reichstag les lois relatives à la mise en œuvre du projet des experts et le contrôle militaire, il est déterminé à dissoudre le Parlement et à faire un nouvel appel au pays.

L'activité allemande au port d'Anvers

Bruxelles, 21 juin. — Le secrétaire de l'ambassade britannique à Bruxelles vient de publier un rapport dans lequel il fait certaines constatations relatives à l'activité allemande à Anvers. Presque toutes les lignes allemandes partant d'Anvers, dit-il, ont repris et même développé leurs services, particulièrement avec la Méditerranée, la Mer Noire, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient. Plusieurs compagnies allemandes qui avaient tenté en 1919 de prendre la place des compagnies allemandes, n'ont pu maintenir leur avantage.

Le secrétaire commercial britannique estime que la dépréciation du mark, ainsi que la régularité des services des compagnies allemandes, ont contribué grandement à favoriser les lignes de ce pays.

UN TRAIN DERAILLE DANS PARIS

Paris, 21 juin. — Hier soir, vers 11 heures, la rupture d'un rail sur la ligne des Invalides, a occasionné le déraillement de trois wagons d'un train de marchandises à la hauteur du 173, du quai de Javel.

Les voies ont été obstruées. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Une équipe d'ouvriers de la compagnie travaille actuellement au déblaiement.

L'ORAGE FAIT DES DEGATS EN BOURGOGNE

Chalon-sur-Saône, 21 juin. — Un violent orage s'est déchaîné sur la région chalonnaise.

La foudre a incendié une ferme à Baignères, démolie le clocher de l'église de Nantilly et coupé les canalisations électriques de Maligny-sur-Arroux de ce village.

L'attentat commis sur la princesse Ouroussof est l'acte d'un fou

Le projectile était... un morceau de savon

Paris, 21 juin. — M. Gabrili, commissaire de la police de la première brigade mobile, assisté des inspecteurs Blanc et Badac, vient d'éclaircir le mystère qui entourait l'attentat dont la princesse Ouroussof avait été victime dans la nuit de lundi à mardi, près de Rueil.

Disons tout de suite que c'est l'acte d'un déséquilibré.

Voici d'ailleurs les résultats de l'enquête menée par M. Gabrili.

Le commissaire de police, après avoir interrogé plusieurs personnes, apprit que la voiture transportant la personne ayant blessé la princesse, appartenait à M. Mariette, mécanicien à Clitton.

C'était un Citroën 5 HP.

Interrogé, M. Mariette déclara que lundi, il avait rencontré un nommé Remy, demeurant à Poissy, qu'il connaissait pour lui avoir à plusieurs reprises, confié du travail.

Remy, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, était ce jour-là, coiffé d'un casque colonial et n'avait pour tout habillement qu'un mauvais pantalon et une chemise kaki, dont les manches étaient relevées au-dessus du coude.

Après plusieurs consommations prises ensemble, Remy demanda à M. Mariette de le conduire à Bougival, et aussitôt la voiture démarra avec les deux passagers en état d'ébriété.

En chemin, le déséquilibré arrêta plusieurs voitures, ordonnant aux conducteurs d'attendre leurs places. Plusieurs passèrent sans mot dire, mais M. Macé, directeur de garage à Saint-Germain, ancien champion amateur de boxe, trouvant la plaisanterie d'un mauvais goût, infligea à son interlocuteur, une sévère correction.

M. Mariette déclara ensuite n'avoir point aperçu son compagnon lancer un projectile sur la voiture de la princesse. Il sait cependant que ce dernier tenait à la main un savonnelle, en forme de citron. C'est certainement celui-ci qui fut sur la princesse, lui occasionnant une blessure très superficielle, plutôt qu'une égratignure.

Le pilote de la Citroën continua ensuite sa route sans se douter du geste de son voisin. M. Gabrili reconnut les faits exacts et conclut dans son rapport que la victime a été blessée par un morceau de savon.

Etant donné la vitesse de la voiture, il n'y a rien d'étonnant que cet objet, quoique glissant par nature, ait pu faire une marque sur la voiture de la princesse.

Remy est recherché par les inspecteurs Blanc et Badac.

Son arrestation rapide ne fait aucun doute.

M. Mariette, dont la bonne foi est établie, a été laissé en liberté.

Une française échappe à l'incendie de l'hôtel Majestic

Londres, 21 juin. — Une française, Mme Oiseau, a failli périr dans l'incendie de l'hôtel Majestic, à Harrogate, dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Madame Oiseau avait réussi à se réfugier sur le toit et, prise de frayeur, elle allait sauter dans le vide d'une hauteur de plus de vingt mètres.

Soudain, des cris partirent de la foule lui conseillant d'attendre.

Madame Oiseau ne comprenait que peu d'anglais et après un instant d'hésitation, allait néanmoins accomplir le geste fatal, quand un chasseur de l'hôtel réussit à la rejoindre et à la maintenir jusqu'à l'arrivée des pompiers qui la descendirent au moyen de cordes.

Où le couteau règle les querelles d'un ménage irrégulier

Paris, 21 juin. — Ce matin, vers une heure, la femme Bour, âgée de 47 ans, demeurant 29, rue de Chivry, à Ivry, a été frappée de plusieurs coups de couteau au ventre, au cours d'une discussion, par son ami Antoine Baret, 49 ans, ouvrier terrassier.

La victime, dont l'état est des plus graves, a été transportée à l'hôpital de la Pitié. Le meurtrier, arrêté, a été également blessé.

Le porte de nombreuses contusions à la face et déclare que c'est son amie qui l'a frappé ainsi que le fils de cette dernière, Lucien Bour, âgé de 28 ans, cimentier, sorti hier de prison.

Le commissaire de police d'Ivry procède actuellement à une enquête.

Un camion roule dans un précipice

Grenoble, 21 juin. — Un camion automobile qui allait de la Chartreuse, à Grenoble, a roulé dans un précipice.

Les trois occupants, M. Raymond, directeur du garage; M. Puyot, employé des P. T. T., et le conducteur d'automobile, Hardy, ont été grièvement blessés.

LA ROSETTE DE M. JOSE GERMAIN

Paris, 21 juin. — Hier soir, à la Taverne Pousset, un grand nombre de représentants de la littérature, de l'art, de théâtre, de la presse et des grandes associations, étaient la promotion de notre excellent confrère José Germain à la dignité d'officier de la Légion d'honneur.

Des allocutions ont été prononcées, par MM. Henry Malherbe, Alexandre Nier, P. Moncaussin, H. Pichol, Paul Léon, Francis Jourdain, Henry de Jouvenel, M. Albert Lionel, également récipiendaires de cette distinction, s'est associé aux éloges adressés à M. José Germain.

Dernière Heure

QUATRIÈME ÉDITION - 5 HEURES MATIN

LES COURSES

SAMEDI A SAINT-CLOUD
Prix de Viry-Châtillon. — 1. Huguette, M. Pierre Linaud...

MOULINS

Société scientifique du Bourbonnais. — La prochaine réunion se tiendra à Moulins...

ALLIER

Aujourd'hui à Vichy bataille de fleurs

Voitures, automobiles, side-car bicyclettes fleurées

La bataille de fleurs d'aujourd'hui constituera une des plus belles manifestations de la saison...

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
Noces d'or. — Après 52 ans de mariage, Mme et M. Duguy...

Accident du travail. — M. Drogy, employé au service de la cuisine...

Boîte aux lettres. — La boîte aux lettres placée en face de la gare...

État civil. — Naissances, décès, mariages, publications de mariages...

CONCOURS-EXPOSITION AGRICOLE
Un concours-exposition agricole régional est organisé à Cusset...

HERISSON
Election cantonale. — Le parti socialiste a désigné M. Moricand...

LE MAYET-DE-MONTAGNE
Succès scolaires. — Ces jours derniers ont eu lieu les épreuves...

NERIS-LES-BAINS
Nous apprenons que notre compatriote, le docteur René JOSSAND...

Casino des Fleurs. — « La Rafale ». Cette poignante tragédie...

L'homme peut-il se rendre invisible?
Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

PROGRAMME DE LA MATINÉE DU 21 JUIN

Résultats de la matinée du 21 juin. Résultats des courses...

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI DIMANCHE

A 14 heures, prix des Veuves, parcours de chasse (officiers).

ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE VICHY

Résultats du 20 juin. Prix Eugène Doyen : 12,000 francs.

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand Casino. — A 9 heures, concert au kiosque de la Festination.

Grand Casino. — Spectacles de la semaine. Dimanche 22 juin.

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

Grand Casino. — A 14 heures, 30 et 20 h. 45 : « M. Beverley ».

L'instruction reconstitue le drame Rouyer-Jacquinet

Paris, 21 juin. — Le 7 juin, le capitaine Georges Rouyer, de l'aéronautique...

LE MARCHÉ DES CHANGES EST CALME

Paris, 21 juin. — Peu d'activité sur le marché des changes...

LES CONCERTS DE T. S. F.

EMISSIONS « RADIO-PARIS ». A 12 h. 45 : radio-concert par l'orchestre...

A 16 h. 45 : radio-concert pour les enfants avec les concours de M. et Mme Saillant...

A 17 h. 45 : communiqué : premiers résultats des courses...

A 20 h. 30 : derniers résultats des courses ; récapitulation : courses, communiqué de presse...

TOUR EIFFEL

De 13 h. 15 à 19 h. 15, anthologie musicale avec les concours de M. Michel Vulpesco...

A 20 h. 45 : radio-causerie : « Les combattants alliés et la paix »...

CYCLISTES EN GROUPE, POUR LAISSER PASSER UNE AUTOMOBILE OU UNE VOITURE. PRENEZ TOUS VOTRE DROITE.

PIVOLO A PARCOURU 20.146 KILOMÈTRES

Paris, 21 juin. — Voici établi par les soins de M. Blondel La Rougery...

1° Raid Paris Shangai, sur Bréguet ; Paris-Bucarest : 1805-1805.

2° Raid Paris Shangai, sur Bréguet ; Paris-Bucarest : 1805-1805.

3° Raid Paris Shangai, sur Bréguet ; Paris-Bucarest : 1805-1805.

4° Raid Paris Shangai, sur Bréguet ; Paris-Bucarest : 1805-1805.

5° Raid Paris Shangai, sur Bréguet ; Paris-Bucarest : 1805-1805.

M. Herriot aux Chequers

Londres, 21 juin. — Il y a une cinquantaine de kilomètres de Londres aux Chequers...

Il était donc 29 heures quand M. Herriot est arrivé dans la maison de campagne du Premier britannique...

Les deux premiers ministres dînent en commun dans cette maison que gouverne Miss Isabel, fille aînée de M. Mac Donald.

Tout à l'heure, ils causeront seuls, entendant d'homme qui veut s'aborder sans témoin, désireux de s'entendre, persuadés qu'il le faut.

Si M. Herriot a amené avec lui son chef de cabinet — qui, ayant été longtemps à la C. D. R., lui sera un concours utile, le directeur au Quai d'Orsay, M. Peretti de Rocca...

Si Sir R. Crewe, sous-secrétaire au Foreign Office entre dans la conversation, ce ne sera qu'à titre d'interprète — comme M. Cameronling à M. Herriot — car il parle très légèrement la langue.

Le docteur Paul a été chargé de vérifier d'après l'autopsie qu'il a faite du corps, si cette explication est plausible d'après la trajectoire des balles.

Le docteur Gédéon-Perrin a été commis pour examiner le capitaine Rouyer au point de vue mental. On sait que cet officier a été trépané pendant la guerre.

LE SCANDALE DES POMMES DE TERRE

Paris, 21 juin. — Les commissionnaires en primeurs Serra et Kirsch ont été interrogés aujourd'hui...

On assure qu'il va exposer à M. Mac Donald le point sur lequel celui-ci peut souhaiter avoir son opinion...

Fausse monnaie, témoins récalcitrants créent des incidents aux assises de Loire-Inférieure

Nantes, 21 juin. — La session de la cour d'assises de la Loire-Inférieure a été close brusquement...

On jugeait un sieur René-Paul Allard, 32 ans, cultivateur à Saint-Pruell...

Il s'étaient arrivés par découpage habile de billets authentiques, à fabriquer treize billets faux de douze.

A l'appel de son nom, vendredi, un témoin dont la déposition avait une grande valeur pour l'accusation...

La cour, ayant fait droit à cette réquisition, les débats ont été suspendus et la session close.

DIMANCHE A AUTEUIL

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Prix de la Source. — Grébouille, Pierre Dautin, M. H. Herriot...

Revue de la Presse

PEU DE MEMOIRE
Le Gaulois raconte l'anecdote suivante sur Emile Zola :

M. Gustave Simon, fils de Jules Simon, a raconté, ces jours-ci, dans le Temps, comment, en 1871, à Versailles, il se relâchait Emile Zola...

« Quatre jours après, le 18 mars, l'insurrection éclatait, les services postaux étaient suspendus, je ne songeais plus à le donner signe de vie... »

« Mais les chemins qui sont actuellement obligés de conduire des trahis à des heures indues, M. Herriot lui-même acceptera fort bien la suppression du rapide nuit... »

« Les marins qui doivent faire leur métier en pleine mer et en pleine nuit, alors qu'ils seraient si bien à la maison... »

« Les employés de P. T. T. (On peut aussi bien passer le matin de son courrier que de son croissant)... »

« Les travailleurs de la presse. (Les journaux seront vendus rassis comme les petits pains)... »

« Le couvre-feu sonnera pour tout le monde et nous en reviendrons aux us et coutumes de cet excellent moyen âge où tout le monde se couchait avec les poules (de vraies poules, cela va sans dire) et où l'on était bien aisé heureux qu'aujourd'hui... »

L'ARBITRE DES ELEGANCES
Dans l'Echo de Paris, M. Franc-Nohain écrit :

« Conformément à la doctrine de son maître Brummel, M. Marly n'ignore pas que le vrai dandy ne doit pas chercher à se faire remarquer... »

« Mais toujours en quête de nouveau, le voilà qui se dresse à son banc, la main tendue à la main : « Moi j'en f... j'en suis dégoûté... »

« La vérité, j'ai déjà entendu discuter, non sans simplement réitérer et faire tourner la manivelle, mais sur sa composition exacte : est-ce réellement une matraque, ou cette matraque ne serait-elle qu'une sorte de lanterne de cuir, dont on peut se servir indifféremment comme d'une lanterne, par l'absence de brésilles... »

LE RELEVEMENT MILITAIRE DE L'ALLEMAGNE
Du Matin :

« Il ne faut jamais oublier, en effet, que les Allemands appellent von Seeckt le « maître de l'heure », et que lui-même déclarait récem-

HERISSON

Election cantonale. — Le parti socialiste a désigné M. Moricand, ancien maire d'Audes, comme candidat à l'élection au conseil d'arrondissement pour le canton d'Herisson...

Succès scolaires. — Ces jours derniers ont eu lieu les épreuves des concours d'élèves primaires...

NERIS-LES-BAINS
Nous apprenons que notre compatriote, le docteur René JOSSAND a passé le 13 mai dernier, sa thèse sur un sujet de neurologie...

Casino des Fleurs. — « La Rafale ». Cette poignante tragédie...

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

L'homme peut-il se rendre invisible? Troublante question qui sera, prochainement, élucidée dans les colonnes de PARIS-CENTRE

Dimanche 29 juin se dérouleront, à Châteauneuf-Chinon, capitale du Morvan, de grandes et magnifiques fêtes régionalistes : : : « Paris-Centre » consacre dans le page spéciale à Châteauneuf-Chinon

Lisez demain PARIS-CENTRE

L'atterrissage d'un des avions de l'Union d'aujourd'hui

NEVRE

UN DIMANCHE QUI DATERA DANS LES ANNALES DE NOTRE CITE

Fêtes sur terre, dans les airs et sur l'eau

Les Nivernais seront aujourd'hui gâtés...

L'ouverture de la pêche

Le meeting d'aviation

Dès l'aube, nos « entêtés » pêcheurs — car, paraît-il, nos pêcheurs sont entêtés — ont bondi sur leurs engins destructeurs. La lance au poing, les paludans antiques, ils se sont dirigés vers les frênes ombragés des bords de la Loire.

C'est aussi un sport très difficile à pratiquer. Le pêcheur doit être doué d'un entêtement pour la pêche à la mouche. Il doit connaître à fond les mœurs de l'adversaire qu'il s'agit de capturer. Il est des poissons qui ne se prennent qu'avec la mouche.

Il y a enfin le poisson-chat. Celui-là, c'est le poisson de consolation. Lorsque le pêcheur, désabusé par une averse infructueuse, est prêt à jeter sa canne à tous les diables, au lieu d'accomplir ce geste découragé, il se met à pêcher le poisson-chat — cadeau des Américains.

Le pêche n'importe comment. C'est un poisson barbant et de intelligence. Il n'arrive de ces rives inhospitalières où débattent l'ours grizzli, ou l'Indien Sioux, sur le sentier de guerre, poursuit le buffle sauvage.

Il se pêche généralement à la souris, mais il ne déteste pas non plus le mou de veau. Il y a deux espèces de poissons-chats : celui de couleur ordinaire, que l'on pêche de jour, mais n'oublions pas que la nuit, tous les poissons-chats sont gris.

Ne le méprisiez pas trop pourtant, car sans être d'un goût très fin, il constitue encore un plat très honorable, à condition toutefois qu'on l'ait écorché.

Nos pêcheurs n'auront donc que l'embaras du choix. Le temps sera superbe, l'eau propre. Les poissons n'ont qu'à prendre garde à eux. Quant aux pêcheurs, « Paris-Centre » leur souhaite bonne chance et heureuse réussite.

POUGUES-LES-EAUX
Casino de Pougues-les-Eaux
Dimanche 22 juin 1924

CONCERT SYMPHONIQUE
Quatuor « Manet »
Samedi 23 juin : Tournée BARET
— MON BEBE —

Chambre de Commerce de Nevers

EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS MODERNES DE 1925

Après observations de M. le président et de M. Montagnon, la chambre décide de consacrer les industries et arts industriels pour savoir si les seraient disposés à prendre part à une exposition nivernaise-morvandelle, formant un groupe spécial dans le cadre de l'exposition générale.

M. Montagnon rend compte de l'entretien qu'il a eu récemment avec le comité directeur de l'exposition, de laquelle il ressort qu'un emplacement de 100 à 150 mètres carrés, serait mis à la disposition d'un groupement collectif nivernais. Les frais de construction d'un pavillon spécial s'élevaient à environ 100.000 francs.

TRANSPORTS (OFFICE DU SUD-EST)
M. Pinlin rend compte de la réunion de l'Office des transports et des P. T. T. du sud-est, qui a eu lieu à Moulins, le 2 et le 5 juin.

De nombreuses questions ont été examinées à la réunion de l'Office des transports du sud-est, à Moulins, le 2 et le 5 juin.

Au titre de navigation, figurait à l'ordre du jour, un projet de modifications en code de voirie, supprimant l'hypothèque fluviale, diminuant la responsabilité du transporteur et assurant le régime de la navigation intérieure.

Les Chambres de commerce ont été informées que les services postaux par avions seront développés, la publicité sur les télégrammes, supprimée ; les agrégations suburbaines importantes, comprises bientôt dans les tarifs urbains téléphoniques.

TRANSPORTS (Chambre de Commerce de Nevers)
Sur rapport de M. Montagnon, la Chambre de Commerce de Nevers donne un avis favorable à la proposition des compagnies de chemins de fer, demandant au ministre des Travaux publics d'interdire la prolongation jusqu'au 30 juin 1925 des tarifs actuels de factage, camionnage, omnibus, correspondance et réexpédition.

Il est aussi donné avis favorable aux propositions tendant à substituer comme point d'abaissement, pour l'application des tarifs, le port de Kehl à Kehl frontrière.

En accord avec l'Office du sud-est, la Chambre de Commerce de Nevers émet l'avis que la réglementation proposée à l'homologation d'un réseau de l'admission des colis, soit rejetée et que soit adopté le projet antérieur de l'Office.

Sur proposition de M. Montagnon, la Chambre émet ensuite un vœu tendant au maintien de la réduction de 10 % sur les prix des transports par fer de traverses de chemin de fer destinées à l'exportation. L'insuffisance de ces offres provient des prix trop bas que donnent les compagnies.

Est aussi donné un avis favorable au projet de substitution d'un dépôt bancaire servant de garantie et de moyen de paiement des frais de transport, à la garantie de dépôt actuellement admise.

PROLONGEMENT SUR MARSEILLE DE LA LIGNE DU BOURBONNAIS
Sur demande de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne et conformément au rapport de M. Montagnon, la Chambre de Commerce de Nevers donne un avis favorable au prolongement direct, sur Marseille par Saint-Etienne et Valence, de la ligne du Bourbonnais. Ce projet tend à faciliter, en évitant Lyon, les relations ferroviaires nord-sud Paris-Marseille qui faisaient par Nevers.

Une somme de 500 francs est votée comme contribution aux études préparatoires.

GARES DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER ET DE LA CHARITÉ
Sur demande de M. Chomet, conseiller général et maire de Saint-Pierre-le-Moutier, de l'Association commerciale des habitants de Saint-

Les pêcheurs, c'est-à-dire tous les Nivernais de retour au logis, iront d'abord déjeuner et déguster leurs captures, et ensuite, d'un pas alerte, ils se dirigeront vers le Clos-Ry, où a lieu le « grand » meeting d'aviation.

Paris-Centre a déjà entenu ses lecteurs de l'intérêt considérable que présente ce meeting.

Songez que dans un an peut-être, on pourra prendre l'apérif à Nevers, déjeuner à Marseilles et dîner à Alger. Pensons surtout à l'importance considérable de l'aviation pour notre défense nationale.

Donc, il y aura foule au Clos-Ry. Et, à ce propos, qu'il nous soit permis de dissiper certaines appréhensions. Quelques personnes, dit-on, paraissent craindre que le meeting ne fasse état de la fête du Parc. Comment ces personnes n'ont-elles pas compris que l'un complétait l'autre ? Des auto-cars, des trains spéciaux transportent les Nivernais des alentours au meeting. Si le meeting n'avait pas eu lieu, ces personnes seraient-elles venues aujourd'hui dimanche à Nevers ? Et le meeting terminé, les visiteurs retourneront-ils dans leur foyer sans avoir la curiosité d'aller à la fête du Parc ?

Il serait enfantin de le prétendre. Du reste, s'il avait eu en résultat un dommage, les hautes personnalités qui sont à la tête du meeting : M. le préfet de la Nièvre, M. le général de Bédier, M. le maire de Nevers, M. le maire de Semilly auraient-elles voulu prendre la responsabilité de patronner une manifestation contraire aux intérêts d'une ville qu'elles ont la charge d'administrer ?

Non.
Donc, le meeting d'aviation, d'un intérêt national certain, sera en même temps une excellente affaire pour nos commerçants et pour les forains du Parc, car il attirera une foule de gens, qui sans le meeting seraient restés chez eux.

La fête du Parc
Le meeting se terminera de bonne heure. Ensuite, en avant pour la fête du Parc.

Celle-ci se déroule dans un cadre délicieux. Plus de 100.000 personnes, encore, les attractions sont nombreuses. Certaines même inédites.

Que les as du volant se préparent à montrer leur maîtrise. Il y a des automobiles. Que nos bambins s'initient aux subtilités de l'équitation. Il y a des chevaux de nos, dont certains sont réputés.

Et si, fatigués, nous éprouvons le besoin de boire un bock bien tassé, il y a des bocks bien tassés. Enfin il y a tout ce qu'on peut désirer pour passer agréablement une journée bien remplie.

NEVERS
Nevers a fait hier au capitaine de Goy victime d'un accident d'automobile d'épouvantes funéraires

Les obsèques de M. Robert de Goy, capitaine au 95^e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, ont eu lieu hier à Nevers, en l'église Saint-Etienne, en présence d'une très grande foule désireuse d'apporter à sa veuve et à ses enfants, l'hommage ému de sa sympathie.

Le capitaine de Goy, nous l'avons annoncé, est mort d'un accident d'automobile, le mercredi 18 juin. Il était dans sa 37^e année. Obsèques émouvantes. Tous les hommes de la 10^e compagnie du 95^e, qui commandait le capitaine Goy, suivaient le convoi. La moitié d'entre eux étaient en armes.

Tous les officiers du bataillon du 95^e en garnison à Nevers, étaient présents et quelques-uns étaient venus de Bourges.

Parallèlement, nous avons noté, le général de Bédier, commandant la division de la 10^e armée, le colonel Pichot, le colonel Marié, le colonel Gelin et le lieutenant-colonel Brun, les officiers de la gendarmerie de Nevers et de nombreuses personnalités nivernaises.

L'avis mortuaire portait : ni fleurs ni couronnes ; sur le char funéraire se trouvaient cependant un chapelet en petites notes, offert par les sous-officiers et soldats du 95^e et un palme en bronze, offerte par les officiers de la garnison.

Un second service et l'inhumation auront lieu à Osmy, dans le Cier, demain lundi, 23 juin, à 10 heures. Au cimetière, des discours seront prononcés.

Pharmacie de garde. — Aujourd'hui dimanche, la pharmacie P. Petit, place Mancini, restera ouverte au public.

Embarras de la voie publique. — Procès-verbal a été dressé contre le conducteur de l'automobile n° 155 K-3, pour embarras de la voie publique, place Guy-Coquille.

Jeu de mauvais goût. — Des jeunes gens mal intentionnés inscrivirent à la crête sur les devantures des magasins, des phrases injurieuses et obscènes. Une surveillance sera exercée et les auteurs seront poursuivis devant les tribunaux de répression, sans préjudice de l'action civile qui pourra être intentée contre eux et leurs patrons ou leurs, civilement responsables.

Trouvailles. — Récupérer un magasin « La Parisienne », rue du Commerce, un billet de banque ; Mme Pieuchot, à l'école du Parc, une somme de 10 francs ; M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche et pendant toute la durée du Tour de France, chez :

NAUDOT, cycles WONDER, 47, rue de la Barre, Nevers, où les dépêches seront affichées aussitôt l'arrivée de chaque étape.

Un demande VENDEUR, avec bicyclette, pour faire tournée journalière.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — M. Lemoine, à M. Hourcade, 23 rue Commandant-Barrat, un petit sac à main contenant une minime somme et une pochette.

Etat civil : — Naissance. — Jacqueline Blain, rue Saint-Général, 2.

Décès. — Maurice Bizy, 34 ans, rue de Nièvre, 11. — Blanche Fleuret, 20 ans, épouse de Alexandre Besle rue de la Paroisse, 53 ; Jules Monjeu, 40 ans, chauffeur au P.-L.-M., rue Saint-Général, 27.

Publication de mariage. — Gilbert Barjol, ajusteur trausier à Garchizy et Marie Sartelet, rue Saint-Benoit, 35.

Le coureur GARY est parti pour le Tour de France, montant une bicyclette WONDER. Les personnes désireuses de connaître le résultat de chaque étape et le classement de Garby peuvent venir ce soir dimanche

Le Grand Meeting d'Aviation d'aujourd'hui à Nevers

L'AVION

Certes il le fallait à ce peuple poète
Ce fragile Pégase, au vol puissant et sûr,
Pour que, venant du ciel, son refrain de tempête,
Mourut le moins rébelle à regarder l'azur.

Le départ semblait fol. Les ailes étaient prêtes.
Pour les nuages clairs, fuyant le sol obscur,
Nous vîmes aussitôt, à l'assaut de leurs crêtes,
Des compagnons plus fabuleux que ceux d'Arthur !

Et nous eûmes alors, entrant la pensée,
Des exploits d'Iliade et des chants d'Odyssee,
Pour enchanter, l'hiver, la veille au coin du feu.
Car nous avions senti, près des rochers sublimes,
S'échappant, au retour, de leur bourgiron bleu,
L'héroïque parfum qui flotte sur les cimes.

Raoul TOSCAN.

LE PROGRAMME

Dimanche matin : de 9 heures à 11 heures : visite gratuite des avions sur le terrain du meeting : hippodrome du Clos-Ry.

A 10 h. 30 : Le rallye-parachute.

Vers 11 h. 30 : Lancement, sur la ville, d'une multitude de tracts, par le pilote Robert.

L'après-midi : (le début de l'épreuve est signalé par une bombe) :

A 15 heures : ouverture du meeting, commencement des promenades aériennes.

A 15 h. 15 : départ, en avion, des autorités de la ville.

A 15 h. 30 : démonstration de vol de l'avion à ailes repliables.

A 14 h. 45 : démonstration de virtuosité (acrobaties de toutes sortes : loopings, tonneaux, vrilles, feuilles mortes, glissades, etc.).

A 16 heures : messages lestés.

A 16 h. 15 : précision de vol.

A 16 h. 30 : concours de ballons-cartes postales (réservé aux enfants).

A 16 h. 45 : vol hélice calée et atterrissage sans moteur.

A 17 heures : descentes en parachute.

A 17 h. 15 : acrobaties d'ensemble et fantaisies aériennes.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous ne pouvons point mentionner quels seront les avions qui participeront au meeting, néanmoins, nous pouvons annoncer, sous toutes réserves :

Une limousine bi-moteur Caudron 130 C.V. pouvant accueillir quatre passagers (cabine fermée). Pilote, Salis.

Un avion de tourisme à ailes repliables Caudron C-68 45 C.V. Pilote : Robert.

Un monoplane Morane d'acrobaties 120 C.V., teinte rouge sang. Pilote : F. Robin.

Un monoplane de tourisme triplé 130 C.V. (Morane). Pilote : Fronval.

Un Spad 34, tourisme, 130 C.V. Pilote : Robert.

Et peut-être également une limousine Farman.

Mais il est possible, précisons-le, qu'un ou même deux des appareils que nous venons de mentionner fassent défaut.



L'appareil que monte l'aviateur Robert

C'est aujourd'hui, aujourd'hui que la grande foule va applaudir aux exploits des as qui ont noms : Fronval, Robin, Salis et Robert, aujourd'hui que la foule va vivre d'émotionnantes minutes en admirant le spectacle magnifique qui va lui être offert durant près de trois heures, sur le terrain du Clos-Ry.

Durant ces trois heures, ce sera une véritable débauche de proesses, et le programme du meeting comprend tous les exercices, toutes les démonstrations qui, lors des grands meetings organisés en France, ont attiré un public enthousiaste.

Promenades aériennes, démonstrations de vol de l'avion à ailes repliables, virtuosité, messages lestés, précision de vol, vol hélice calée, atterrissage sans moteur, descentes en parachute, acrobaties, d'ensemble... Rien n'a été oublié, et toutes les merveilleuses possibilités de l'avion moderne vont être mises largement à contribution.

des avions commerciaux par l'embarquement d'un grand nombre de passagers et l'exécution de promenades aériennes.

La Société se propose de faire effectuer, en 1924, environ 10.000 vols de passagers dans des villes de tous les départements de la France.

Dans le but d'intéresser le public à ses démonstrations, la Société joint à son programme utilitaire un certain nombre d'épreuves sportives comme des concours de destruction de ballonnets, par exemple.

Désirant avant toute chose faciliter l'utilisation des lignes de navigation, la Société fournit au public gratuitement tous les renseignements nécessaires et se fait le porte-parole des Aero-Clubs-Associations ou Ligues aéronautiques pour augmenter le nombre de leurs membres adhérents.

Encouragée et patronnée par les plus hautes personnalités, la Société de propagande aéronautique est assurée de mener à bien son œuvre et d'arriver à convaincre le pays de la nécessité, pour le relèvement économique de la France, de posséder une aviation commerciale de jour en jour plus considérable.

Le meeting d'aujourd'hui, organisé avec le concours de Paris-Centre est placé sous le patronage de MM. Bernard, préfet de la Nièvre ; Hugon, maire de Nevers ; général de Belenet, commandant d'armes, et Blandin, maire de Sermoise.

Rappelons-le, ce meeting n'a point un but commercial, mais uniquement de propagande. La Société organisatrice, en effet, subventionnée par le gouvernement ne cherche qu'à favoriser l'essor de l'aviation commerciale et le développement de l'industrie aéronautique française. Et nous pourrions citer des villes où un meeting similaire à celui d'aujourd'hui a été organisé avec entrées absolument gratuites, la Société ayant rencontré, auprès des autorités locales, une incompréhensible hostilité.

Gagner tous les Français à la cause de l'air, les inciter à ne plus considérer l'avion comme un instrument de sport, les encourager à employer ce mode de locomotion sur les lignes aériennes qui, chaque année, se font plus nombreuses, faire naître et préciser chez les jeunes gens le goût de l'aviation, détruire ce préjugé qui veut que le vol est dangereux, et, enfin, démontrer que les appareils et les pilotes français peuvent soutenir hardiment la comparaison avec tous les appareils et tous les pilotes étrangers, voilà le programme que s'est tracé la Société de propagande aéronautique.

Démonstrations organisées par la Société

En 1922 :

Bourges, Commercy, Saint-Dizier, Toul, Chaumont, Pont-à-Mousson, Nancy, Verdun, Auxerre, Cambrai, Bourguignon, Valenciennes, Héribert, La Ferté, Saint-Nazaire, Issoudun, Le Blanc, Poitiers, Saumur, Saintes, La Rochelle, Cognac, Périgueux.

En 1923 :

Auch, Mont-de-Marsan, Pamiers, Tarbes, Caracassonne, Toulouse, Orléans, Chartres, Le Mans, Alençon, Douai, Lille, Valenciennes, St-Omer, Montpellier, Le Havre, Caen, Rouen, Condé-sur-Noireau, Amiens.

En 1924 :

Nîmes, Alais, Anduze, Avignon, Saint-Hippolyte-du-Fort, Tarascon, Saint-Chaptes, Carpentras, Romans, Vienne, Saint-Etienne, Roanne, Nevers...

Moyens de la Société

Pour effectuer son œuvre aussi largement que possible, la Société de propagande aéronautique gérée par M. Robin, s'est assurée le concours des meilleurs pilotes d'avions commerciaux, de tourisme et d'acrobatie, auxquels elle confie un matériel important d'avions modernes de toutes catégories.

C'est avec ce matériel perfectionné que la Société de propagande aéronautique fait effectuer aux yeux du public une série de démonstrations dont les principales sont les suivantes :

Démonstration de vol avec et sans moteur (stabilité, maniabilité, sécurité).

Démonstration d'atterrissage sans moteur après une descente en vol plané d'une hauteur de 500 mètres. Précision de cet atterrissage (sécurité en cas de panne).

Démonstration de la solidité des avions par des acrobaties expliquées prouvant également la maîtrise qu'a le pilote de son appareil.

Démonstration des garanties de sécurité offertes aux passagers grâce au parachute individuel.

Démonstration de la facilité d'utilisation

Les pilotes

Le virtuose des pilotes français : Fronval, incontestablement le premier entre tous les pilotes civils, professeur à l'école d'aviation Morane-Saulnier, il forme les pilotes avant leur entrée au service militaire. Fervent propagandiste, le public niervais sera émerveillé par ses vols de haute école et ses acrobaties. Fronval est recordman du monde avec 960 loopings en 3 h. 56.

Longtemps, il fut l'initiateur de nos pilotes de combat. Il est un des meilleurs propagandistes de notre aviation et sut montrer au Brésil, en Espagne et enfin dans toute la France, la supériorité de nos ailes.

Robin, lieutenant-aviateur en congé, directeur de la Société de propagande aéronautique. Ses admirateurs disent de lui : « L'homme fait oiseau ». Depuis deux années n'a cessé de se perfectionner dans toutes les acrobaties aériennes.

Pendant la guerre, il fut d'abord observateur, puis brillant pilote de chasse (ses huit citations et la Légion d'honneur en sont un éloquent témoignage). Depuis, est resté constamment sur la brèche. Il a déjà assuré l'organisation de 55 réunions de propagande.

Ses qualités particulières de pilote de haute école, lui permettent de prouver personnellement la sécurité du vol et les acrobaties qu'il effectue sur son avion Morane, rouge sang, lui valent le titre d'émule de Fronval.

Salis, chef pilote de la Société de propagande aéronautique. « Vieille tige », breveté depuis 1911, le seul ayant survolé les Alpes dans toute leur longueur.

Aviateur de grande précision, qui a déjà effectué plusieurs milliers d'heures de vol. Breveté avant-guerre n'a cessé son entraînement de spécialiste dans la conduite des avions de transport.

Robert, un jeune pilote, plein d'avenir et qui possède d'extraordinaires qualités. Un as futur. Et n'oublions point le jeune et courageux parachutiste Dravel, qui en est à sa 46^e chute sur son appareil Ors.

Règlement des épreuves

Démonstration des principales acrobaties prouvant la solidité et la stabilité des avions

Ces démonstrations ont pour but de prouver au public que les avions étant susceptibles de supporter des efforts cinq à six fois plus grands que ceux auxquels ils sont soumis en vol normal il ne peut y avoir aucun risque de ruptures d'avions au cours de vols effectués sur la ligne de la navigation aérienne.

Les acrobaties suivantes seront effectuées sur un avion monoplane Morane, par le lieutenant Robin, et dans l'ordre suivant. La valeur des efforts supportés par l'avion au cours de ces épreuves sera indiquée à la suite de chacune d'elles :

Reversement, effort supporté 2 fois 1/2 plus grand ;

Looping, effort supporté 3 fois plus grand ;

Vrille, effort supporté 4 fois 1/2 plus grand ;

Tonneau, effort supporté 5 fois plus grand ;

Concours de messages lestés

Le but de cette épreuve est de lancer des messages le plus près possible d'une croix blanche placée sur le sol devant les concurrents. Chaque avion lancera 3 messages lestés.

Le rallye-parachute

A ce rallye-parachute sont conviés tous les cyclistes licenciés ou amateurs. Il aura lieu exactement à 10 h. 30.

Un avion quittera le terrain de l'hippodrome et se dirigera sur Nevers par le route de Lyon, en arrivant au-dessus de la Loire, cet avion lancera deux parachutes que les concurrents devront rejoindre et rapporter au point de départ.

Rendez-vous des cyclistes, route de Lyon, café Auzas, pour inscription, avant 10 h. 30.

Les concurrents non inscrits qui rapporteront les parachutes, n'auront droit à aucun prix.

Départ entre 10 h. 30 et 11 heures.

Prix : Deux bons pour une promenade en avion seront attribués aux vainqueurs.

De plus, le premier concurrent porteur d'un parachute qui se présentera au contrôle, installé café Auzas, recevra une bouteille de champagne ; le second concurrent, une bouteille de vin vieux, offertes par le café Auzas.

Nevers survolé

Ce matin, vers 11 h. 30, à l'altitude suffisante pour qu'en cas de panne, l'atterrissage ait lieu hors de la ville, un avion survolera Nevers. Il lancera des milliers et des milliers de tracts pour annoncer le meeting de l'après-midi. Les Nivernais leveront la tête pour voir les centaines et les milliers de papillons multicolores vivre voler dans l'espace et se poser au petit bonheur sur des toits, dans les jardins, sur les chaussées...

Les vols avec passagers

Ces vols auront lieu au début du meeting. Les personnalités de la ville donneront le bon exemple et effectueront la première promenade.

Chaque vol-promenade aura une durée d'une dizaine de minutes. Le prix du voyage est de cinquante francs.

Les vols avec passagers n'auront évidemment lieu que si l'état de l'atmosphère est absolument parfait.

Ils constitueront, pour beaucoup, le grand clou de la réunion — pour tous ceux qui pourront enfin réaliser ce rêve particulièrement cher : recevoir le baptême de l'air.

Ceux qui, jamais, n'ont grimpé dans l'atmosphère, ont lu cependant les impressions de ceux qui ont pu être baptisés : impressions un peu diverses selon les températures, mais toutes sont d'accord sur ces points : éléments de curiosité, de sensation neuve, de parfaite sécurité. Point de vertige et, surtout, aucune frayeur.

Aucun danger

Au cas où des personnes redouteraient un accident qui pourrait survenir à un avion et obligerait celui-ci à atterrir, spécifions qu'aucun vol n'aura lieu au-dessus du public.

L'organisation du meeting Robin est arrivé hier soir

Divers travaux ont été exécutés sur le terrain de l'hippodrome, en particulier l'aménagement des enceintes et la construction de buffets-buvettes.

qui certainement seront appréciés du public. Nous devons prévoir, en effet, une magnifique journée. D'après les prévisions météorologiques qui nous parviennent à l'instant,

Robin, parti très tard dans la soirée de l'aérodrome de Villacoublay, n'est arrivé au-dessus de Nevers qu'à 9 heures moins un quart, alors que le jour avait déjà considérablement baissé. Les Nivernais l'attendaient et ont eu un avant-goût des proesses qu'il allait leur dispenser aujourd'hui. Durant dix minutes, immobiles, les yeux fixés au ciel, nos concitoyens ont admiré les loopings, vrilles et vrilles mortes du grand as — oiseau rouge immense et paraissant fou, se détachant sur le gris sombre du ciel.

Les membres adhérents de l'aéronautique paieront demi-tarif sur présentation de leur carte qui ne peut être, en aucun cas, prêté.

L'arrêté du Préfet

Arr. 1^{er}. — Dans un rayon de mille mètres du champ d'aviation, le stationnement des piétons et véhicules de toute nature est interdit.

La circulation est interdite le 22 juin 1924, de midi à 19 heures.

1^{er} Sur la route nationale n° 7 depuis le lieu dit Saint-Antoine jusqu'au pont du canal latéral.

2^o Sur les berges du canal latéral, exception faite pour les marinières et les pêcheurs.

3^o Sur les berges du canal de jonction, exception faite pour les marinières et les pêcheurs.

Les voies et chemins publics donnant accès à l'aérodrome sont également interdits.

Arr. 2. — Toutefois les propriétaires des terrains compris dans le périmètre surveillé pourront circuler librement sur présentation d'un laissez-passer délivré par le comité d'aviation et visé par le commissaire central de Nevers.

Arr. 3. — Les voitures et piétons n'allant pas au meeting et venant de la direction de Nevers ou de Moulins pourront franchir librement mais sans stationner la route nationale entre Saint-Antoine et le pont du canal latéral. A cet effet un laissez-passer sera délivré par chacun des chefs de postes extrêmes.

Arr. 4. — A seule fin d'assurer dans les meilleures conditions possibles la circulation, les conducteurs de véhicules et les piétons devront se conformer à l'itinéraire qui leur sera indiqué sur place par les agents chargés du service d'ordre.

Il fera beau

Les gens qui pouvaient craindre un temps couvert, pluvieux ou orageux n'hésiteront donc pas à venir grossir l'immense foule qui déferlera aujourd'hui dès une heure, vers le Clos-Ry. Un service d'ordre important est prévu. 80 gardes dont vingt à cheval se trouveront sur le terrain où placés de façon à faire assurer la bonne exécution de l'arrêté préfectoral. Des hommes de troupe en armes sont également prévus.

Le prix des places

Enceinte officielle, place assises et visite des avions : 10 francs.

Enceinte réservée, places assises : 5 francs ; pelouse, 2 fr. 50 ; militaires et enfants (pelouse), 1 franc.

Les orphelins et les pupilles de la Nation entreront gratuitement, mais ils devront se munir de billets qui leur seront délivrés sur présentation des pièces justificatives aux bureaux de « Paris-Centre », avenue de la Gare.



PARIS-CENTRE est le plus grand journal sportif de la Région

Pour se rendre au Clos-Ry

Pour se rendre sur le terrain de l'hippodrome, il suffira évidemment de suivre la foule ; pour les retardataires et étrangers à la ville, voici l'itinéraire à suivre. En partant de la gare, suivre l'avenue Georges-Clemenceau, prendre à droite la rue du Midi, suivre tout droit, prendre la rue Saint-Genest qui aboutit à la place Mossé, traverser le pont de Loire et suivre la route de Lyon. L'hippodrome se trouve à trois kilomètres du pont de Loire, à main gauche.

Service des voitures

Des autos et autobus seront à la disposition du public au Pont de Loire à partir de 13 h. 30 et feront la navette entre le Pont de Loire et le terrain de l'hippodrome. Avant et à l'issue du meeting.

Le tarif des autobus a été fixé à 2 francs par personne, celui des autres à 3 francs (prix maximum).

Les personnes qui utiliseront leurs propres véhicules devront se conformer pour avoir accès en arrivant à l'hippodrome aux ordres et instructions qui leur seront données par des agents.

Il sera pris 5 francs par voiture au garage qui a été spécialement aménagé.

Il sera pris 5 francs par voiture au garage, qui a été spécialement aménagé.

Ajoutons que de nombreux guichets sont établis, à l'entrée du terrain afin d'éviter la cohue et le long stationnement du public.

Le train spécial Nevers-Moulins

Un train spécial de Nevers à Moulins sera mis en marche le 22 à l'occasion du meeting. Voici l'horaire de ce train :

Nevers : départ 10 h. 15 ; Saincaize, 19 h. 23 ; Mars, 19 h. 42 ; Saint-Pierre-le-Moûtier, 19 h. 53 ; Chantenay-Saint-Imbert, 20 h. 08 ; Villeneuve-sur-Allier, 20 h. 21 ; Moulins, 20 h. 38.

Afin de permettre aux habitants de Mars, St-Pierre, Langeron, St-Perize, Chantenay, Villeneuve et Moulins d'assister l'après-midi au meeting.



Une application imprévue de l'aviation !

— Dites-moi, m'sieur Robin... Puisque vous allez monter là-haut, tâchez donc de retrouver mon petit ballon rouge que j'ai laissé envoler la semaine dernière...

FEUILLETON DE "PARIS-CENTRE" -28-



Il semblait que cette expédition dont ils avaient partagé les hasards ait créé une sorte de rapprochement entre les trois hommes. Robert avait l'impression que Behemmes, Robert avait l'impression que Behemmes l'aurait poussé à commettre de tels crimes.

ses principes austères, adopter des moyens illicéux afin de seconder Denise dans ses efforts pour la sauver ; il se demandait jusqu'où son amour pour la jeune fille pousserait Mornaize dans cette voie.

Le soleil était tout à fait levé quand ils atteignirent le manoir. Denise s'était retirée dans sa chambre ; le juge d'instruction avait pris congé et Lucien était seul dans le hall, causant avec le commissaire.

— Où êtes-vous allé ? questionna ce dernier, nous avions fini par croire que les esprits vous avaient enlevé ?

Après avoir écouté le récit de Baloché, il se dirigea vers le téléphone, le souleva moins précipitamment.

M. Nandja, dit-il, sera bien fin s'il arrive à nous glisser des mains ! Je prends des dispositions pour que les envoyés spéciaux des journaux ne viennent pas mettre leur nez au manoir. Dès qu'ils connaîtront l'assassinat d'Hirsin, ils devineront que la mort du comte Simon de Lestange n'a pas été naturelle. S'il en passe un à travers le filet protecteur que je tends autour de nous, surtout ne lui dites rien. Je ne veux pas que ce damné étranger soit renseigné par les journaux sur ce qui se passe ici... Ah ! je donnerais cher pour le tenir seulement pendant cinq minutes sur cette chaise !

— Excusez, monsieur le commissaire, dit Mornaize, je ne sais pas trop comment vous allez prendre la proposition que je vais vous faire, sachant qu'à cause des soupçons d'Hirsin vous désirez tenir en stricte observation mon ami Robert de Lestange. Mais voici ce que je pense : mon ami Robert connaît mieux que personne les habitudes et les fréquentations de Nandja, il est même en relations avec plusieurs de ses amis, il serait donc en mesure de découvrir des choses qui échapperaient à la police. J'ai une ou deux affaires qui m'appellent momentanément à Paris ; je pourrais l'emmener dans ma voiturette et je me porterais garant auprès de vous de son retour à bref délai, si toutefois vous y auriez...

Le commissaire l'interrompit :

— Je comprends votre idée. Attendez un instant.

Il parut réfléchir profondément. Bientôt il redressa la tête et avec un sourire affable :

— Le plus tôt que vous partirez sera le mieux conclut le commissaire.

Mornaize était visiblement surpris d'un si prompt consentement. Il se disposait à monter dans sa chambre, mais le commissaire l'arrêta avant qu'il eût mis le pied sur la première marche de l'escalier.

— Les pardessus et les chapeaux sont ici, vous n'avez qu'à faire de monter ; ne perdez pas de temps.

Mornaize se tourna vers le docteur Moustier :

— Alors vous allez charger de prévenir Mlle de Chanzac, docteur ? Le vieux médecin répondit par un signe de tête affirmatif, montrant qu'il comprenait l'importance de l'avis que renfermait cette phrase banale.

Le commissaire tint à les accompagner jusqu'aux remises, d'où Mornaize tira lui-même sa voiturette.

Dès qu'ils eurent roulé hors de la cour, le jeune avocat s'écria :

— C'est clair comme le soleil ! J'ai été trop impatient de sonder leur véritable idée à ton sujet. Le commissaire a sauté sur l'occasion de se débarrasser de nous, pendant quelques heures qui lui permettent de fouiller la maison de fond en comble... Cela va achever Denise !... Et nous ne pouvons pas revenir là-dessus, maintenant ce serait plus dangereux que tout !

— Pourquoi, cependant, me laisseraient-ils une si belle occasion de prendre la fuite ? murmura Robert.

— Sois tranquille, dit Mornaize. Nous serons surveillés à Paris.

Ils allèrent directement à l'appartement de Robert. Là, les soupçons de Mornaize se montrèrent amplement justifiés et on avait déjà perquisitionné chez le jeune de Lestange. En sortant de l'accepteur, ils

trouvèrent sur le palier, devant la porte de sa garçonnière, un agent de la sûreté qui les accueillit par un bref :

— J'ai fini, messieurs !

Furioux, Mornaize protesta :

— Voilà qui est complètement illégal, j'en prendrai acte !

L'homme lui répondit par un geste vague et indifférent :

— J'avais des ordres.

Et il les quitta.

Tous deux, ils entrèrent dans le petit appartement et y constatèrent le plus grand désordre ; armoire, bureau, commode, tout avait été fouillé. Un tiroir contenant les papiers et la correspondance avait été particulièrement mis à sac. Mornaize se montra préoccupé :

— Pourquoi qu'ils n'ont rien trouvé ! Simon... sinon tu ne rentreras pas au manoir. Puisqu'on était arrivé à établir dans la cour du manoir ces témoignages écrasants contre toi, on pourrait avoir tenu quelque piège ici.

Au moment où ils sortaient de la maison, le concierge courut après Robert et lui remit plusieurs lettres arrivées pendant son absence et demeurées dans sa loge. Dès qu'il fut assis dans l'auto, Robert ouvrit en hâte une de ces enveloppes :

— C'est l'écriture de Mahali ! dit-il stupéfait. Que peut-elle me dire ?

A mesure qu'il lisait le billet tout haut, sa voix s'élevait et finit par devenir presque inintelligible :

« Mon cher Robert,

« J'espère que vous ne penserez pas trop de mal de moi, bien que vous avez été très méchant hier soir... La faute en était peut-être à tous ces cocktails que l'on vous a fait déguster. Savez-vous que vous avez proféré hier soir de terribles menaces ? Vous vous êtes vanté de partir pour les Cédras dans le dessein de tuer votre grand-père car ce qu'il ne voulait plus vous traiter comme son petit-fils... Jamais, je ne vous avais vu comme cela ! C'est pour-

quoi j'ai dit à Nandja de vous ramener chez vous, j'avais vraiment peur. Mais ne me gardez pas rancune pour cette soirée manquée et venez prendre le thé chez moi. Dites-moi surtout que vous ne m'en voulez plus et expliquez-moi ce qui vous avait mis dans cet état. »

— Elle a dû écrire cela, hier matin, murmura Robert au bout d'un instant. Mon Dieu, Lucien ! Mais alors, si j'ai vraiment parlé ainsi, cette idée de meurtre était dans mon esprit lorsque j'ai échappé à Nandja pour courir aux Cédras.

— A moins répliqua Mornaize, que cette lettre ne soit aussi un piège... Cependant comment Mahali aurait-elle su qu'il devait y avoir une perquisition chez toi et pourquoi n'aurait-elle pas plutôt adressé le billet aux Cédras où il aurait eu plus de chances d'être ouvert et lu par les agents ?... Il nous faut aller directement chez elle pour élucider toutes ces questions.

A la demeure de l'artiste, la concierge répondit qu'elle était absente.

— Quand est-elle partie ? demanda Mornaize en glissant discrètement un billet dans la main de la femme.

Celle-ci devint tout de suite loquace :

— C'est hier après son déjeuner que M^{lle} demoiselle est partie. Elle devait revenir après la représentation de la nuit dernière, mais il paraît qu'elle n'y a pas joué... On m'a téléphoné vingt fois du théâtre, je croyais en perdre la tête !... Les domestiques n'en savent pas plus que moi... — Alors aucune instruction, on partant, qui peut faire prévoir une absence ? questionna le jeune avocat.

— Aucune, monsieur, si ce n'est de ne pas accepter de rendez-vous si on téléphone nuit ou si on la demandait.

Mornaize regarda Robert.

— Nous allons voir au théâtre, fit-il, on nous donnera peut-être les raisons de son absence.

Remontant en auto, ils prirent la direction du théâtre :

[A suivre]

SAONE-&LOIRE

Une caravane médicale à Bourbon-Lancy

La station thermale de Bourbon-Lancy a eu la bonne fortune de recevoir la visite d'un groupe important de médecins de chefs de clinique, d'assistants lyonnais et étrangers qui, sous la conduite de M. le professeur agrégé Pierry et sous celle de M. le docteur Millard, sont venus faire la connaissance des thermes et des eaux minérales si abondamment réputées.

Après les présentations d'usage, une promenade par petits groupes fut aussitôt entreprise autour des sources et dans tous les services où est utilisée l'eau minérale radioactive.

Cette promenade à travers les Thermes se termina par une conférence du plus haut intérêt faite par M. le docteur Pierry, président de l'Association des Médecins de Bourbon-Lancy.

Après les présentations d'usage, une promenade par petits groupes fut aussitôt entreprise autour des sources et dans tous les services où est utilisée l'eau minérale radioactive.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

En terminant, le docteur Compin leva son verre à la santé de tous, en particulier à celle de ses confrères de Lyon, vœux spécialement pour visiter Bourbon-Lancy, puis en l'honneur de la Faculté de médecine de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

MACON TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans sa dernière audience, le tribunal a ordonné la fermeture du café Terminus, tenu par Jules Simonin, rue Carnot.

Un bruit fâcheux a été répandu à propos de la commune de M. le professeur agrégé Pierry et sous celle de M. le docteur Millard, sont venus faire la connaissance des thermes et des eaux minérales si abondamment réputées.

Après les présentations d'usage, une promenade par petits groupes fut aussitôt entreprise autour des sources et dans tous les services où est utilisée l'eau minérale radioactive.

Cette promenade à travers les Thermes se termina par une conférence du plus haut intérêt faite par M. le docteur Pierry, président de l'Association des Médecins de Bourbon-Lancy.

Après les présentations d'usage, une promenade par petits groupes fut aussitôt entreprise autour des sources et dans tous les services où est utilisée l'eau minérale radioactive.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Après avoir remercié l'administration et la direction des Thermes de la réception magnifique faite à ces derniers, il salua les maîtres de la Faculté et des hôpitaux de Lyon et de la Faculté de médecine de Paris.

Les courses hippiques de Bourbon-Lancy auront lieu les 13 et 14 juillet

Pris de la Société sportive d'encouragement (2e série). — 5.000 fr. offerts par la Société sportive d'encouragement ; 4.000 fr. au gagnant, 600 fr. au second et 400 fr. au troisième.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant gagné (à titre de vainqueur) aucune course, cette année à Paris, Chantilly, Deauville, Maisons-Laffitte, St-Cloud ou Le Tremblay, ni dans une même année, 20.000 fr., ni un prix de 10.000 fr. — Poids : 3 ans, 54 kg. 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 60 kg. — Le gagnant dans une même année, de 4.000 fr. portera 2 k. ; de 8.000 fr., 4 k. ; de 12.000 fr., 5 k. ; de 16.000 fr., 6 k. — Les chevaux ayant couru plusieurs fois sans jamais gagner recevront à 3 ans, 2 k. ; à 4 ans et au-dessus, 5 k. — Distance 2.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 1er juillet, avant 2 heures de l'après-midi au secrétariat de la Société d'encouragement, 3, rue Scribe, à Paris (9e). Entrée gratuite. Forfait 25 fr. jusqu'au mardi 3 juillet, avant la même heure, au même secrétariat ; 50 fr. si le cheval n'est pas déclaré partant.

Pris de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase). — 325 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France (2750 fr. au 1er ; 750 fr. au second et 325 fr. au 3e). — Poids : 4 ans et au-dessus, nés en France, y ayant été élevés et n'ayant pas gagné 20.000 fr. en steeple-chase. Entrée 30 fr. ; forfait 10 fr. ; s'il a été déclaré. Poids : 4 ans, 64 k. ; 5 ans, 68 k. ; 6 ans et au-dessus 70 k. Tout gagnant en steeple-chase, de 2.500 fr. portera 1 k. ; de 5.000 fr., 2 k. ; de 7.500 fr., 3 k. ; de 10.000 fr., 4 k. ; de 12.500 fr., 5 k. ; de 15.000 fr., 6 k. 1/2 ; de 18.000 fr., 8 k. Tout gagnant en courses de haies, de 6.000 francs, portera, en outre, 1 k. ; de 12.000 francs, 2 k. ; de 18.000 fr., 3 k. ; de 25.000 francs, 4 k. ; pour ces surcharges, les 3/4èmes gagnés un an, au moins, avant la date des engagements ne comptent que pour moitié dans la limite de 3.000 mètres environ. Décharge pour gentlemen-riders et jockeys suivant les conditions générales des courses de la Société des Steeple-Chases de France. Engagements jusqu'au mardi 1er juillet, avant 14 heures, 10, rue Treillard, à Paris (8e) ; déclaration de forfaits jusqu'au mardi 8 juillet, avant 14 heures, 10, rue Treillard, à Paris.

Pris des Usines Campionnet (steeple-chase militaire, 2e série). — 600 fr. offerts par les Usines Campionnet (300 fr. au premier, 150 fr. au second, 100 fr. au 3e et 50 fr. au 4e), pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe, n'ayant gagné ni 15.000 fr. en courses publiques et obstacles, ni trois steeple-chases militaires de 3e série bis, ni un steeple-chase militaire pour officiers, ni un cross-country militaire pour officiers. Poids 74 k. ; tout gagnant d'un ou plusieurs steeple-chases militaires de 3e série ou de 3e série bis portera 2 k. par course gagnée dans chacune de ces séries. Tout gagnant en courses militaires, obstacles, autres que les courses militaires, de 2.500 fr. portera en outre 2 k. ; de 7.500 francs, 4 k. Les chevaux de pur sang anglo-arabe comptant au moins 25 % de sang arabe recevront 3 k. ; ceux de pur sang anglo-arabe comptant au moins 50 % de sang arabe, ceux de pur sang arabe, ceux de race barbe et ceux qualifiés de 1/2 sang, 5 k. ; distance 3.000 mètres environ. Décharges suivant les conditions spéciales de l'instruction sur les courses militaires du 21 décembre 1921. Engagements jusqu'au mardi 1er juillet, avant 12 heures, au secrétariat des courses, 3, rue Grenier, à Moulins.

Concours de tirs. — M. Antoine Lhoté, 101, Louis Cottin 109, Alexandre Brouillet 110, Sevelinges 109, Sevelinges 109, Louis Michel 105, Jean Floty 103, H. Bailly 103, Alexandre Roy 103, Echaivre 102, Mme Lacour, 99, Fournier 99, Pt. Perricaud 98, Jeannin 97, Labarre 96, Albert Frère 95, H. Baudry 95, Fournier 95, D. Duban 94, Henri Chausson 94, Robert Aillet 88, Lazare Vieillard 87, Guignard 86, Félix Dechaume 84, Emile Galliard 81, Louis Barnay 84, Prix de mouches, Sevelinges 11, Louis Cottin 11, Alexandre Brouillet, 9.

Concours réservés aux gymnastes. Classement par ordre : MM. Jeannin 90, Chamzeau 84, Jean Truchot 78, Henri Vieillard 75, Marco Pinard 74, Lévy 73, Fournier 70, Pédier 69, Julien 67, Pressac 65. Prix de mouches, Jeannin 87, Fournier 87.

Cibles, 1, 2, 3, 80 mètres. Par ordre de classement : MM. Alexandre Brouillet 110, Sevelinges 109, Jean Floty 103, Alexandre Roy 103, Louis Michel 105, H. Bailly 103, Maurice Vior 101, Félix Dechaume 102, Echaivre 101, Antoine Lhoté 100, Fauquemberg 99, Sandell 99, Mme Lacour 99, Lo. na Cottin 98, Digt 98, Desaire Guignard 98, Maxime Brouillet 97, Brouillet 97, Jean Leclercq 95, Camus 93, Richerleux 93, Louis Barnay 92, Marcel Thibaudin 92, François Gillet 92, Prix de mouches Alexandre Brouillet 15, Louis Michel 13, Sevelinges 11.

Cinquante mètres. — Amateurs par ordre de classement : Antoine Lhoté 107, Louis Cottin 107, Alexandre Brouillet 105, Etienne Lhoté 105, Sevelinge 104, Albert Frère 104, Echaivre 103, Digt 101, Marcel Thibaudin 101, Boudot, du Creusot 100, Pierre Cochon 100, Alexandre Roy 100, Jean Floty 99, Louis Michel 99, H. Bailly 99, Mme Lacour 98, Pierre Brouillet 96, Pt. Perricaud 95, Georges Vieillard 91, Fauquemberg 89, Maxime Brouillet 89, Louis Labarre 87, Félix Dechaume 86, Pierre Brouillet 86, Henri Chausson 85, Prix de mouches, Sevelings 17, Alexandre Brouillet 10, Louis Cottin 13.

La distribution des récompenses aura lieu le 29 juin, à 14 heures, au stand des caves joyaux. Les prix non réclamés au 1er août seront acquis à la société.

Boulogerie coopérative Autannoise. — Le paiement du pain aura lieu au local habituel Grande-Rue Marchaux, le dimanche 22 courant, de 9 heures à 11 heures du matin.

Pharmacie de service. — La pharmacie Mariotte, avenue de la Gare, assurera le service du dimanche toute la journée.

Etat civil : — Hubert Roussant ; René Chauvet, rue Saint-Antoine, n° 1 ; Denise Malfondet, boulevard Laureau ; Pierre Sené, Grand-Rue-Marchaux ; Robert Genevois, rue des Bains ; Robert Menjaud, rue de la Grille.

Publications de mariages. — Pierre Delagrè, conducteur à Saint-Pantaléon, et Marcelle Riollot, à Autun ; Lucien Mayer, chaudronnier à Autun, et Françoise Digt, à Autun ; Jean Cloupeau, mouleur à Autun, et Antoinette Labonde, couturière à Autun, et Antoinette Labonde, couturière à Autun, et Pierre Pagnon, cultivateur à Autun, et Marie Marguerite, étiquier à Autun.

Mariages. — Jean Caevigny, vénéreux à Autun et André Martin, repasseuse à Autun ; Pierre Jacquet, gardien de la paix à Le Pré-Saint-Gervais, et Antoinette oufraigne, couturière à Autun ; Paul Marlot, négociant à Autun, et Marie Laitière, à Autun.

Décès. — Joséphine Cloix, 73 ans, place du Champ de Mars ; Baptiste Alpkine, 71 ans, marbrier, rue du Châtelet.

Conseil municipal. BUXY Le conseil municipal s'est réuni le dimanche 15 juin, sous la présidence de M. Mugnier, maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif du maire, année 1923 ; compte qui se solde par un excédent de recettes de 693 fr. 39. Vote le budget additionnel 1924 et primitif 1925. Vote les subventions des sapeurs-pompiers ; 100 francs à la fanfare ; 100 francs à la société de gymnastique, l'Avance. Donne un avis favorable à quatre demandes d'assistance aux femmes en couches, à deux demandes d'assistance aux familles nombreuses. Avis favorable est donné à une demande d'assistance aux vieillards et rejette une demande.

Etat civil : — Marie Chevrot ; Léonie Lhoté ; Roger Gabon.

Publications de mariages. — Lazare Dubois et Marie Brelin ; Philibert Crupréty et Albert Ducreux ; Albert Riguet et Léonie Villavieille.

Décès. — Antoinette Dupont, 86 ans ; Jean Jacob, 80 ans ; Jeanne Elane, veuve Looze, 61 ans ; Sébastien Duret, 76 ans.

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DEVA ETRE ACCOMPAGNEE DE 0,75 ET DE LA DERNIERE BANDE DU JOURNAL.

Les Sports

LYCEE DE NEVERS CONTRE ECOLE NORMALE DE VAREZ

Aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30, au Pré-Fleuri, le Lycée de Nevers rencontrera en un match d'athlétisme, l'Ecole Normale de Varez, sur les épreuves suivantes : 80 m., 300 m., 1.000 m., 2.000 m. plat, saut en hauteur et en longueur avec et sans élan, lancement du poids, lancement du disque et relais olympiques, 300 + 300 + 200 + 100.

Les poignées auvernaises, qui nous ont, cet hiver, accoutumés à de jolies parties de rugby, ont à leur tour de soutenir sur la piste, la vieille réputation de leur lycée.

L'équipe de l'Ecole Normale s'annonce comme redoutable, surtout en course de fond. Elle devra peut-être s'entraîner devant les lycéens en vitesse pure.

L'heure de la réunion permettra à tous les amateurs de sport de ne pas se priver de la réunion aéronautique organisée par Paris-Centre.

Sont convoqués à 9 heures très précises, au Pré-Fleuri : Sichel, Morcau, Durand, Panneier, Dumont, Marianne, Gauthier, Hubert.

COURS CYCLISTE AU CREUSOT Dimanche, 29 juin, se disputera une course de 30 kilomètres ouverte aux coureurs départementaux licenciés 1re catégorie et débutants, au premier, 30 francs, nombreux prix en nature et en espèces.

Cette épreuve se disputera sur l'itinéraire suivant : Montée Noire, nouvelle route de Couches, Couches-les-Mines, Saint-Euland, Bouvier, Granges, (tourner à gauche), vieille route de Couches, Montée Noire, arrivée au Moulin-Rouge.

Départ à 15 h. 30, au Moulin-Rouge ; distribution des dossards à 14 h. 30. Les crois-d'encouragement sont fixés à 150 et devront être adressés au siège de la Pédale Sportive, 6, rue de la République, à Paris.

A L'UNION CERDONNAISE Le comité des fêtes sportives de l'Union Cerdonnaise s'est réuni mardi soir, 17 juin, et a arrêté d'une façon définitive le programme de sa grande journée du 27 juillet prochain. Dès aujourd'hui nous pouvons en donner les grandes lignes.

Prendra partie (Courses hippiques) comprendra deux courses militaires avec obstacles, réservées aux sous-officiers et courses sous le règlement et avec l'autorisation de la société des steeple-chase de France.

Lauréats partie course prédestre de cinquante kilomètres ouverte à toutes les catégories : licenciés de l'U. V. P. et débutants également pourvus de la licence réglementaire. Cette course sera dirigée par le maître Béguel, chef d'école sportif du département du Loiret.

Des prix très nombreux et très intéressants sont affectés à ces diverses épreuves.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Maurice BEZIER, décédé, en son domicile, à NEVERS, rue de Nevers, 41, le vendredi 20 juin 1924, dans sa 21e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 23 juin courant à 9 h. 15, en l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 14 h. 30.

De la part de : M. et Mme Gustave Blyz, M. et Mme Pierre Blyz, M. et Mme Clément, ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, de ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Services et Messes Un service de quarantaine sera célébré en l'église de Varennes-les-Nevers le jeudi 26 juin, à 10 h. 30, par le repos de l'âme de Madame Louis ROBERT

De la part de son mari et de toute la famille.

Remerciements Madame veuve Rouchon et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur André ROUCHON ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

MANUFACTURES FRANÇAISES D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERIAUD Varennes-sur-Ailier (Allier) (Registre du Commerce Cusset 3108)

STOCK VISIBLE : 30.000 meubles Entrée libre - Prix marqués Ouverture permanente (dimanches et fêtes compris) Bons Défenses et Rente française acceptés en paiement à leur valeur du jour. Maison de confiance - Produits garantis

CATALOGUE GÉNÉRAL de 100 pages illustrées, contenant : Literie, sièges, meubles, glaces, tapis, etc., etc., envoyé franco contre 5 fr. Remboursé sur achat de 100 francs ou si le catalogue non utilisé nous est retourné franco.

Dans votre intérêt N'AJOURNEZ PAS VOS ACHATS

HALLES CENTRALES DE PARIS Foires et Marchés de la Région

VIANDES. — Cours moyen au kilo :

Bœuf. — Quart derrière, 1e qualité, 9,80 ; aloyau, 1e qualité, 12,00 ; paleron, 1e qualité, 5,90.

Mouton. — Entier, 1e qualité 11,30 ; épaule, 1e qualité, 8,50 ; poitrine, 1e qualité, 8,20 ; Veau. — Entier ou demi, 1e qualité, 10,00.

Porc. — Demi-porc, 1e qualité, 7,20.

VOLAILES. — Canards de ferme la pièce, 10 à 13 fr. ; oies, le kilo, 8,50 à 9,50 ; poules toutes provenances, 16 à 23 fr.

POISSONS. — Le kilo : carpes, 5 à 7 fr. ; tanches, 5 fr. ; anguilles, 7 à 15 fr. ; brèmes, à 5 fr. ; brochets, 5 à 12 fr. ; goujons, 10 à 20 fr. ; grenouilles, 0,50 à 8 fr. ; perches, 4 à 5 fr. ; truites, 14 à 20 fr.

BEURRES. — Le kilo : Charante, Normand, 11 à 13,50 ; Touraine, 10,50 à 13 fr. ; Poulard, 9 à 11,50.

ŒUFS. — Le mille : Bresse, 150 fr. ; Brie, Beauce, 400 à 450 fr. ; Bourbonnais, Nivernais, 300 à 400 fr. ; Touraine, 400 à 520 fr. ; Etrangers, 200 à 350 fr. ; Auvergne, 350 à 420 fr.

FROMAGES. — Gruyère, 7 à 10 fr.

BOURSE DE COMMERCE

Sucres. — Courant 266 et 266,50 ; prochain 257 et 251,50 ; août 242 et 241,50 ; septembre 206 ; 2e octobre 201,50 ; 3e de novembre 209 à 272.

Tendance lourde.

COURS DES VINS

AGDE (Hérault), 19 juin. — Vins rouges 8,50 ; rosés, 8 à 8 fr. 50 ; blancs, 8 fr. 50 à 9 fr. 10, le degré.

MONTEPELLIER (Hérault), 19 juin. — Vins rouges 7 à 10 degrés, 63 à 87 francs l'hectolitre.

NIMES (Gard), 19 juin. — Vins Aramans montagnols, 8 à 10 degrés, 64 à 87 fr. ; montagnols supérieurs 10 à 12 degrés, 92 à 104 fr. ; théro au à la propriété. Affaires nulles devant la balle récolte en perspective.

SAINT-SAULGE. — On cotait : beurre au pays, 5 fr. la livre ; fromages, 1 fr. 75 le kilo ; œufs, 4,50 la douzaine ; volailles, 12 à 13 fr. la paire ; petits poulets, de 12 à 13 fr. la paire ; canards, 20 à 22 fr. la paire ; lapins, 1,75 la livre ; pommes de terre, 1 fr. 75 le kilo ; carottes, 0,25 le paquet ; oignons, 0,15 le paquet ; salade, 0,25 le kilo ; pois, 0,15 le kilo ; haricots secs, 2 fr. le kilo ; carottes, 0,75 la livre ; fraises, 4,50 la livre.

Etude de M. Paul ROBERT, notaire à Champey (Nièvre) Pour le premier mai 1925 LE MOULIN DES MOINES Sis à Burg (Nièvre) (Moulin à cylindres produisant de 15 à 20 quintaux de farine par 24 heures).

Et 18 hectares environ de terres à bras.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 13.420

Etude de M. BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers. A VENDRE L'AMIALE UNE MAISON Sise à Nevers, rue du Châtignier, n° 9, élevée sur sous-sol, ayant rez-de-chaussée de trois pièces, premier étage de quatre pièces, greniers dessus ; petit jardin derrière. Eau et gaz. Locations verbales à l'année. S'adresser pour traiter et pour tous renseignements, à M. BOUQUILLARD. 13.359

Etude de M. FIFTY, notaire à Donzy. A LOUER Pour entrer en jouissance le 1er mai 1925. UN MOULIN Situé sur la rivière du No. hain, appelé le Moulin de Chères, commune de Donzy. Comprenant : Bâtimens d'habitation et d'exploitation, trois hectares environ de terres labourables et cinq hectares environ de prés. S'adresser à M. FIFTY, notaire à Donzy (Nièvre). 1e

Etude de M. SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre) A AFFIRMER Pour le 11 novembre 1924 UN PETIT DOMAINE Situé au Moulins-à-Vent de Moiry, commune de Saint-Parize-le-Châtel. Comprenant bâtimens d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres et pâtures, d'une contenance de 15 h. environ. S'adresser à M. SOULAT. 13.605

Etude de M. LÉON BUISSON, notaire à Decize (Nièvre). A VENDRE L'AMIALE PROPRIÉTÉ D'AGREMENT Sise sur les bords de la Loire, à 100 m. de la gare de Soug'y (Nièvre). Entrée en jouissance de suite. S'adresser pour tous renseignements et traiter, audit M. BUISSON, notaire. 13.585

Etude de M. BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers. Pour le 11 novembre 1924 A AFFIRMER Sise à Decize, en l'étude de M. Rivollier, notaire. A VENDRE L'AMIALE PROPRIÉTÉ D'AGREMENT Sise sur les bords de la Loire, à 100 m. de la gare de Soug'y (Nièvre). Entrée en jouissance de suite. S'adresser pour tous renseignements et traiter, audit M. BUISSON, notaire. 13.585

Officiers Ministériels

M. Jean DURAND, gendre PACOT, né à Fleury (Nièvre), le 26 février 1888 on des personnes le commissaire, sont priés

Etudes de M^{rs} GRANGER, notaire à Châtel-Guyon, DUBOIS et MOREL, avoués à Riom.

Le samedi cinq juillet 1924 à 14 heures, à Châtel-Guyon, en l'étude de M^r Granger,

DE DEUX GRANDS CORPS DE BATIMENTS à usage d'habitation

Composés de plusieurs appartements, avec cuisine, salle, hangar et feni, sis à Châtel-Guyon, rue du Sardon.

Mise à prix : 60.000 francs

Etude de M^r PERRIN, notaire, à Nevers

RECHERCHE D'HERITIERS

Les héritiers de Mlle Alice-Sophie JOBERT, en son vivant demeurant à Nevers, place Mancini, n° 1, sont priés de se faire connaître en l'étude de M^r PERRIN, notaire.

Etude de M^r SAYEN, notaire, à Fourchambault

A vendre aux enchères

Le jeudi 26 juin 1924, à 2 heures.

A Fourchambault, terrain des Jeux, près la gare.

MATERIEL DE BAL CHAMPETRE

Composé de : 5 lampes Uno avec réservoir à essence en bon état, glace, une petite voiture caravane, un chariot, deux camions, 60 mètres carrés de parterre, pichenis montés sur lambourdes et chevrons, etc.

Appartenant à M. Claude JUMET.

AN comptant. Frais en sus. 13.493

Etude de M^r BERTHELIER, notaire, à Corvol-Orgueulieux (Nièvre)

A VENDRE

Par adjudication volontaire

Le dimanche 13 juillet 1924, à 14 heures.

A Corvol-Orgueulieux, en l'étude.

122 HECTARES 33 ARES ENVIRON DE BOIS

(fonds et superficie en diverses parties et états, communes de Corvol-Orgueulieux, Courcelles, et La Chapelle Saint-André.)

Appartenant aux héritiers de M. Maurice de Villeneuve-Allix et à Mme Pazin, sa veuve.

Une notice détaillée de ces bois sera adressée sur demande. S'adresser pour tous renseignements et pour visiter, au notaire. 13.491

Etude de M^r HERAUD, docteur en droit, avoué, à Moulins, 16, rue Denain

VENTE, au Palais de Justice, à Moulins, le quatre juillet 1924, à treize heures.

EN UN SEUL LOT

D'Une Maison

Libre de location, sise à Moulins, à l'angle de la rue de la Banque et du boulevard de Courtais.

MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adresser à : 1° M. MONNAUD, notaire à Moulins ; 2° M. HERAUD, avoué à Moulins, poursuivant la vente ; 3° M. DAMOUR, avoué à Moulins, rue des Potiers, coadjuteur ; 4° Aux avoués de Moulins, qui seuls ont le droit d'enchérir. 13.589

Etude de M^r VIELLARD-BARON, notaire à Autun

A VENDRE EN BLOC OU PAR LOTS

Le dimanche 6 juillet 1924, à Lucenay-l'Évêque, à 13 heures.

1^{re} Belle Maison bourgeoise

Sise au bourg de Lucenay-l'Évêque (près Autun), avec cour, jardin, clos et prairie forment l'ARC. Traversé par un ruisseau. Jardin potager. Le tout de 5 hectares.

2^{re} 67 hectares de bois

Situés aussi commune de Lucenay-l'Évêque. Ces immeubles proviennent de la famille de QUERFIZIE Pays de TOURISME, de CHASSE et de PÊCHE. Entrée en jouissance réelle le 11 novembre 1924. ON PEUT TRAITER DES MAINTENANT. Il sera perçu 24 francs par an en sus des prix. S'adresser pour tous renseignements, au notaire.

El pour traiter à : M. Edmond BAUD, rue Bernard-Renault, à Autun (Tél. 1-72), M. Justin BOGET, 22, rue de la Banque, à Chaon-sur-Saône (téléphone 330). Ou à MM. BRISAC Frères, 18 et 20 Bd. de Brosse, à Dijon (Téléph. 9-95).

Etude de M^r GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE

Par adjudication amiable

En 4 lots

A la mairie de Fourchambault, et par le ministère de M. Gallicher-Lavanne, notaire.

Le dimanche 6 juillet 1924, à 14 heures.

1^{er} LOT

UNE PROPRIÉTÉ

située à Fourchambault, rue du Quatre-Septembre, n° 21 (quartier de la Fontaine), comprenant : une maison d'habitation en façade sur la rue du Quatre-Septembre, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée, divisé en boutique, arrière-boutique, d'un étage comprenant plusieurs pièces, grenier audessus.

Cour, celliers et puits dans la cour.

Autre bâtiment d'habitation dans la cour, élevé partie sur cave et partie sur rez-de-chaussée, d'un rez-de-chaussée, d'un étage, grenier perdu au-dessus. Jardin au fond.

Contenance : 8 ares 50 environ. Mise à prix : 15.000 francs 2^o LOT

UNE ANCIENNE CARRIERE

actuellement située à Garchizy, près la gare.

Contenance : 30 ares environ. Mise à prix : 300 francs

3^o LOT

UNE TERRE dite « Le Cou » commune de Garchizy.

Contenance : 10 ares environ. Mise à prix : 50 francs

4^o LOT

UNE VIGNE, sise à Azy, au lieu dit les Nollins, commune de Garchizy.

Contenance : 20 ares 12 centiares environ. Mise à prix : 20 francs

S'adresser : pour visiter, à M. Louis BONNOT, garde champêtre à Fourchambault, rue du Vieux-Moulin, n° 1. Et pour tous renseignements, à M^r GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta, dépositaire du cahier des charges. 13.343

Etude de M^r GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Domaine des Rondes

Situé commune de CHEVENON-JAUGENAY (Nièvre), à 7 kilomètres de Nevers, d'une contenance de 132 hectares environ, dont la plus grande partie en excellentes prairies.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENTS

Il sera perçu en sus du prix 5 % à titre d'épingle

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à : M. Emile CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (Nièvre), Téléphone 3. Ou à MM. BUISSON et GAUTHIER, 62, avenue de la Gare, Vichy (Téléphone 2-05), qui se rendront sur place à toutes demandes des amateurs et seront tous les samedis au Grand Café, à Nevers. 13.532

Etude de M^r BAYLE, notaire à Nevers

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Domaine de Mauvitu

entourant la gare de SAINCAIZE (Nièvre) BATIMENTS IMPORTANTS — BONNES PRAIRIES

Contenance : 100 hectares environ

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENTS

Il sera perçu en sus du prix 5 % à titre d'épingle

LES PROPOSITIONS D'ÉCHANGE SERONT EXAMINÉES

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à : M. Emile CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (Nièvre), Téléphone 3. Ou à MM. BUISSON et GAUTHIER, 62, avenue de la Gare, Vichy (Téléphone 2-05), qui se rendront sur place à toutes demandes des amateurs et seront tous les samedis au Grand Café, à Nevers. 13.533

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Propriété

Sise aux Montpans, à 1.500 mètres de Nevers, appelée « LES PETITS FONDRÉAUX », comprenant :

Maison d'habitation de 5 pièces, remise, cave, water, cour pour bêtes à cornes, toit à porcs, poulailler, fournil, hangar, toits à lapins, lavoir, abreuvoir, source.

Les bâtiments sont à l'état de neuf.

Jardin, pré, terre.

Le tout d'un seul tenant, bien clos, occupe une superficie de 3 h. Jouissance par la prise de possession réelle : 11 novembre 1924

Commission 5 % en sus du prix

Pour renseignements et visiter, s'adresser à : M. FLANAULT, à Piney, com. de Parigny-les-Vaux, Tél. 1 ; M. Louis GROS, ancien notaire, 10 Bd. Victor-Hugo, Nevers, Tél. 210. Et pour traiter, à M. GROS. 13.542

Etudes de M^{rs} BOUQUILLARD et M^r GALLICHER-LAVANNE, docteurs en droit, notaires à Nevers.

A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

Par suite de dissolution de Société

En l'étude de M^r BOUQUILLARD. Le vendredi 4 juillet 1924, à 14 heures.

EN UN SEUL LOT

Une Usine de fonderie de fonte et bronze, dénommée « Fonderie Nivernaise »

exploitée à Nevers, rue des Chauvelles, n° 6, comprenant :

1° FONDS DE COMMERCE avec clientèle et achalandage, matériel fixe et mobile ; outillage divers.

2° BATIMENTS INDUSTRIELS, cours, terrain, de la contenance de 1600 mètres carrés environ. Jouissance dans le huitième de l'adjudication.

Mise à prix : 200.000 francs

Marchandises à reprendre en sus, à dire d'experts. Consignation pour enchérir : 20.000 francs.

S'adresser pour tous renseignements, aux notaires et à M. BOSQ, syndic liquidateur, 3, rue de Nièvre, à Nevers, qui délivrera permis de visiter. 12.880

Etude de M^r BAYLE, notaire à Nevers.

A vendre à l'amiable, en bloc ou au détail

la propriété des Pierrots

Sise commune de Nolay (Nièvre), comprenant :

1° MAISON DE MAITRE en bon état, ayant rez-de-chaussée et premier étage, avec jardin.

2° LE DOMAINE DES PIERROTS ayant bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état. Terres prés et pâtures, le tout 65 hectares.

3° BOIS TAILLIS bien aménagés en 8 parcelles d'une étendue totale de 57 hectares. Jouissance immédiate par la prise de possession réelle pour les articles 1 et 3 qui sont libres de toute location et par la perception des fermages pour le domaine dont le bail expire le 11 novembre 1923.

On traite dès maintenant. — Facilités de paiement

Epingle 5 % en sus des prix

S'adresser pour renseignements à M^r BAYLE, notaire à Nevers. Et pour traiter à M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers, téléphone 4-29. Ou à : MM. BERNHEIM FRÈRES ET FILS 23, rue de l'Arcade, à Paris, téléphone Gutenberg 13-88. 12651

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

Par suite de dissolution de société

En l'étude de M^r BOUQUILLARD. Le vendredi 4 juillet 1924, à 14 heures.

EN UN SEUL LOT

Une Usine de fonderie de fonte et bronze, dénommée « Fonderie Nivernaise »

exploitée à Nevers, rue des Chauvelles, n° 6, comprenant :

1° FONDS DE COMMERCE avec clientèle et achalandage, matériel fixe et mobile ; outillage divers.

2° BATIMENTS INDUSTRIELS, cours, terrain, de la contenance de 1600 mètres carrés environ. Jouissance dans le huitième de l'adjudication.

Mise à prix : 200.000 francs

Marchandises à reprendre en sus, à dire d'experts. Consignation pour enchérir : 20.000 francs.

S'adresser pour tous renseignements, aux notaires et à M. BOSQ, syndic liquidateur, 3, rue de Nièvre, à Nevers, qui délivrera permis de visiter. 12.880

Etude de M^r BAYLE, notaire à Nevers.

A vendre à l'amiable, en bloc ou au détail

la propriété des Pierrots

Sise commune de Nolay (Nièvre), comprenant :

1° MAISON DE MAITRE en bon état, ayant rez-de-chaussée et premier étage, avec jardin.

2° LE DOMAINE DES PIERROTS ayant bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état. Terres prés et pâtures, le tout 65 hectares.

3° BOIS TAILLIS bien aménagés en 8 parcelles d'une étendue totale de 57 hectares. Jouissance immédiate par la prise de possession réelle pour les articles 1 et 3 qui sont libres de toute location et par la perception des fermages pour le domaine dont le bail expire le 11 novembre 1923.

On traite dès maintenant. — Facilités de paiement

Epingle 5 % en sus des prix

S'adresser pour renseignements à M^r BAYLE, notaire à Nevers. Et pour traiter à M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers, téléphone 4-29. Ou à : MM. BERNHEIM FRÈRES ET FILS 23, rue de l'Arcade, à Paris, téléphone Gutenberg 13-88. 12651

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Domaine des Rondes

Situé commune de CHEVENON-JAUGENAY (Nièvre), à 7 kilomètres de Nevers, d'une contenance de 132 hectares environ, dont la plus grande partie en excellentes prairies.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENTS

Il sera perçu en sus du prix 5 % à titre d'épingle

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à : M. Emile CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (Nièvre), Téléphone 3. Ou à MM. BUISSON et GAUTHIER, 62, avenue de la Gare, Vichy (Téléphone 2-05), qui se rendront sur place à toutes demandes des amateurs et seront tous les samedis au Grand Café, à Nevers. 13.532

Etude de M^r BAYLE, notaire à Nevers

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Propriété

Sise aux Montpans, à 1.500 mètres de Nevers, appelée « LES PETITS FONDRÉAUX », comprenant :

Maison d'habitation de 5 pièces, remise, cave, water, cour pour bêtes à cornes, toit à porcs, poulailler, fournil, hangar, toits à lapins, lavoir, abreuvoir, source.

Les bâtiments sont à l'état de neuf.

Jardin, pré, terre.

Le tout d'un seul tenant, bien clos, occupe une superficie de 3 h. Jouissance par la prise de possession réelle : 11 novembre 1924

Commission 5 % en sus du prix

Pour renseignements et visiter, s'adresser à : M. FLANAULT, à Piney, com. de Parigny-les-Vaux, Tél. 1 ; M. Louis GROS, ancien notaire, 10 Bd. Victor-Hugo, Nevers, Tél. 210. Et pour traiter, à M. GROS. 13.542

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Propriété

Sise aux Montpans, à 1.500 mètres de Nevers, appelée « LES PETITS FONDRÉAUX », comprenant :

Maison d'habitation de 5 pièces, remise, cave, water, cour pour bêtes à cornes, toit à porcs, poulailler, fournil, hangar, toits à lapins, lavoir, abreuvoir, source.

Les bâtiments sont à l'état de neuf.

Jardin, pré, terre.

Le tout d'un seul tenant, bien clos, occupe une superficie de 3 h. Jouissance par la prise de possession réelle : 11 novembre 1924

Commission 5 % en sus du prix

Pour renseignements et visiter, s'adresser à : M. FLANAULT, à Piney, com. de Parigny-les-Vaux, Tél. 1 ; M. Louis GROS, ancien notaire, 10 Bd. Victor-Hugo, Nevers, Tél. 210. Et pour traiter, à M. GROS. 13.542

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Propriété

Sise aux Montpans, à 1.500 mètres de Nevers, appelée « LES PETITS FONDRÉAUX », comprenant :

Maison d'habitation de 5 pièces, remise, cave, water, cour pour bêtes à cornes, toit à porcs, poulailler, fournil, hangar, toits à lapins, lavoir, abreuvoir, source.

Les bâtiments sont à l'état de neuf.

Jardin, pré, terre.

Le tout d'un seul tenant, bien clos, occupe une superficie de 3 h. Jouissance par la prise de possession réelle : 11 novembre 1924

Commission 5 % en sus du prix

Pour renseignements et visiter, s'adresser à : M. FLANAULT, à Piney, com. de Parigny-les-Vaux, Tél. 1 ; M. Louis GROS, ancien notaire, 10 Bd. Victor-Hugo, Nevers, Tél. 210. Et pour traiter, à M. GROS. 13.542

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Propriété

Sise aux Montpans, à 1.500 mètres de Nevers, appelée « LES PETITS FONDRÉAUX », comprenant :

Maison d'habitation de 5 pièces, remise, cave, water, cour pour bêtes à cornes, toit à porcs, poulailler, fournil, hangar, toits à lapins, lavoir, abreuvoir, source.

Les bâtiments sont à l'état de neuf.

Jardin, pré, terre.

Le tout d'un seul tenant, bien clos, occupe une superficie de 3 h. Jouissance par la prise de possession réelle : 11 novembre 1924

Commission 5 % en sus du prix

Pour renseignements et visiter, s'adresser à : M. FLANAULT, à Piney, com. de Parigny-les-Vaux, Tél. 1 ; M. Louis GROS, ancien notaire, 10 Bd. Victor-Hugo, Nevers, Tél. 210. Et pour traiter, à M. GROS. 13.542

La Très Belle Ferme de la Gilberte

1^{re} Une Maison d'habitation

2^o Emplacement à bâtir

CHASSEURS! par curiosité!

Etudes de M^r GRANGER, notaire à Châtel-Guyon, DUBOIS et MOREL, avoués à Riom. Le samedi cinq juillet 1924 à 14 heures, à Châtel-Guyon, en l'étude de M^r Granger, DE DEUX GRANDS CORPS DE BATIMENTS à usage d'habitation Composés de plusieurs appartements, avec cuisine, salle, hangar et feni, sis à Châtel-Guyon, rue du Sardon. Mise à prix : 60.000 francs

Etude de M^r PERRIN, notaire, à Nevers RECHERCHE D'HERITIERS Les héritiers de Mlle Alice-Sophie JOBERT, en son vivant demeurant à Nevers, place Mancini, n° 1, sont priés de se faire connaître en l'étude de M^r PERRIN, notaire. 13.613

Etude de M^r GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE Par adjudication amiable En 4 lots A la mairie de Fourchambault, et par le ministère de M. Gallicher-Lavanne, notaire. Le dimanche 6 juillet 1924, à 14 heures.

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL

Etude de M^r BOUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta. A VENDRE A L'AMIABLE EN BLOC, PAR LOTS ET AU DETAIL